

# LE CAFE PEDAGOGIQUE

## DOSSIER

# La violence à l'école



© Etienne Martin

Copyright Association C.I.I.P. - Février 2003

<http://www.cafepedagogique.net>

# SOMMAIRE DU DOSSIER

## Editorial

- La violence, une question qui réunit - *par François Jarraud.*

## Tribunes

- L'autorité n'est pas l'arbitraire - *entretien avec Philippe Meirieu.*
- La violence de la rage répond à de plus fortes violences encore - *par François Dubet.*
- De la violence scolaire aux indisciplines ordinaires - *par Anne Barrère.*
- De la violence en général et des violences en particulier - *par Bruno Devauchelle.*
- Journée d'étude de "Défense des Enfants International" - *reportage de Martine Bondon.*
- "Apprendre à jouer la violence" - *entretien avec Bernard Defrance.*
- L'immense attente déçue des enfants - *par Laurent Ott.*

## Mesures officielles

- La violence : six années de mesures officielles

## Le sondage du Café

- Les enseignants souhaitent l'équilibre entre le réglementaire et le projet éducatif - Première analyse du sondage sur la violence.

## Dans le premier degré

- Un roman pour apprendre la loi - *entretien avec Philippe Tassel.*
- Violence de l'école maternelle - *par Christine Colomer*

## Reportages au collège

Un collège de banlieue en "zone de prévention violence" :

- Présentation : la violence au collège République - *par Caroline d'Atabekian.*
- "C'est difficile mais pas impossible" - *entretien avec David Labrande, CPE.*
- Il faut signaler les enfants analphabètes car ils ne le sont pas pour rien - *Entretien avec Mme Bouscaillou, (ADSEA).*
- Association "Vie et Cité" : Un travail de longue haleine - *Entretien avec Mme Wargnier.*

A La Réunion :

- "Plus puissant que la violence, le respect !" - *par Norbert Troufflard.*

## Vu d'Angleterre

- La violence au Royaume-Uni - *par Helen Cowie, Dawn Jennifer, Sonia Sharp, Peter Smith.*

## Côté parents

- "Les comportements violents seront vaincus par l'éducation" - *par Georges Dupon-Lahitte, Président de la FCPE.*
- Reconnaître l'autorité de la loi et des adultes - *par Christian Janet, Président de la PEEP.*

## Liens

- Liens généraux
- ECJS
- Sciences économiques et sociales
- Allemand
- Anglais

## La violence, une question qui réunit

Par François Jarraud

*"J'enseigne depuis 22 ans et les élèves ont bien changé. Alors nous avons essayé de nous adapter. Jusqu'à ces deux dernières années où un nouveau principal est arrivé : depuis il n'est pas une semaine où un professeur est insulté, où il n'y ait de départ d'incendie.. J'ai 47 ans, j'aime mon métier, j'aime les élèves mais je ne crois pas pouvoir tenir encore très longtemps".* Ce message est emblématique du courrier important que nous avons reçu avant même d'avoir publié la moindre ligne de notre dossier sur la violence scolaire. En quelques mots il dépeint un triangle qui devient enfermant où s'affrontent des sentiments contradictoires, où les repères traditionnels s'effacent, sauf le triangle scolaire qui réunit les acteurs. Le succès de notre sondage (un millier de réponse en moins de 48 heures) est une autre illustration de cet intérêt.

### Une question qui divise...

On comprend bien que la question de la violence scolaire fasse réfléchir les enseignants tout comme elle focalise l'attention des médias et suscite les déclarations des acteurs du monde éducatif. Il est plus surprenant de constater que les discours tenus tendent à le diviser. Opposition d'abord entre les enseignants, présentés en victimes, ce qu'ils sont parfois, et les élèves perçus comme menaçants, ce qu'ils peuvent aussi être parfois. Toutes les études statistiques établissent pourtant que les élèves sont les principales victimes de la violence scolaire. Et Bernard Defrance, dans un des articles du dossier, a beau jeu de révéler l'inflexion de la perspective : si un enseignant claque un élève, dans 90% des cas il ne se passe rien, à l'inverse... Là-dessus les discours sur les "sauvageons", les réactions qu'ils ont pu susciter, les déclarations sur l'exclusion d'abord des perturbateurs, puis des profs "inadaptables", la surenchère sur le sécuritaire, ont pu donner l'impression que deux camps s'affrontent dans le monde éducatif, les doux rêveurs idéalistes et les brutes sans coeur ni cervelle.

### ...ou qui réunit ?

Pourtant bien des signes montrent que cette division est plus factice que réelle. D'abord parce qu'il n'y a pas lieu d'opposer ordre et liberté. Ainsi B. Defrance nous rappelle qu'obéir est le contraire de se soumettre. Qui peut croire qu'on puisse éduquer sans poser de règles ? Qui peut penser que la violence scolaire va se dissoudre miraculeusement dans les règlements intérieurs ? En tous cas, pas le millier d'enseignants qui ont répondu à notre sondage, qui croient encore (à 83%) que l'école a des réponses à apporter, et qui veulent à la fois, des projets, de la parole et de la surveillance, du règlement. Non les enseignants ne baissent pas les bras !

### Des questions occultées

Faut-il pour autant gommer le désarroi des enseignants ? Certes non, il est bien réel. Sans doute parce que le faux dualisme ordre / liberté brouille un peu l'horizon au point d'empêcher de poser des questions autrement dérangementes. Nous avons en réalisant ce dossier touché du doigt trois tabous.

Tabou de la violence de l'institution. Les partenaires de l'école osent à peine l'évoquer en s'indignant de la façon dont les parents ou les jeunes sont parfois accueillis dans les établissements. Une responsable associative pose une question plus provocante : pourquoi l'école accepte-elle d'envoyer en collège, sans rien dire, des analphabètes alors "qu'ils ne le sont pas pour rien" ? Comment mesurer la souffrance de ces jeunes en échec qui ne posent pas de problème de discipline ? P. Meirieu fait allusion à cette violence, dans son article, quand il évoque une "autorité qui autorise" par opposition aux conflits d'autorité. Ce mot concentre tout une culture scolaire traditionnelle. Disons que les définitions que lui ont donné, dans notre sondage, les enseignants donnent à penser que la culture de l'institution peut évoluer et qu'autorité s'associe maintenant au respect.

Tabou ethnique. Cette dimension-là est rarement mise en avant. Pourtant elle existe bien. La violence scolaire vient des cités où se concentre une population "d'origine étrangère". Des jeunes qui sont nés en France mais que la société française souvent n'a pas réussi à (ou n'a pas voulu ?) intégrer. C'est une situation qui se rappelle à nous de bien des manières aujourd'hui et sur laquelle il est possible d'agir. Il n'y a pas de fatalité au communautarisme.

Tabou social. François Dubet évoque, dans son article, l'arrivée des nouvelles couches sociales dans les établissements, par exemple en L.P. où elles ont remplacé l'ancienne aristocratie ouvrière. Et la difficulté de l'école à les intégrer au point qu'elles deviennent le lieu de la "construction de l'échec individuel". La misère économique et sociale se lisent dans les cités. Dans un article du dossier, une responsable associative évoque ces enfants totalement accaparés par les problèmes familiaux au point de ne pas être disponibles pour l'enseignement.

Alors finalement la violence scolaire est plutôt une question qui nous réunit. D'abord parce qu'elle fait évoluer les conceptions. Les enseignants savent que la solution scolaire réunit l'ordre et l'épanouissement dans l'instauration d'une autorité légitime à l'école. Ensuite parce que la société dans son ensemble a compris que nous sommes dans l'obligation, sous peine de "casse" de la société, d'affronter les vrais problèmes et de lever les tabous.

# L'autorité n'est pas l'arbitraire

Entretien avec Philippe Merieu

***S P-L- On a souvent l'impression que l'écart est de plus en plus grand entre la réalité de l'insécurité, de la violence ou de la souffrance et le sentiment que l'on en a. Croyez-vous que c'est aussi vrai à l'école ?***

PM - Oui, cela me semble vrai également à l'école. Cela tient, sans aucun doute, à une conjugaison de facteurs. Mais il ne faut pas sous-estimer l'influence des médias qui sont, depuis plusieurs mois (et, en particulier, depuis la dernière campagne présidentielle) une caisse de résonance extraordinaire. D'autre part, les enseignants constituent une profession dont les repères et les certitudes professionnelles ont été mis à rude épreuve ces dernières années ; ils sont donc particulièrement fragiles et ils ont le sentiment d'être agressés, non seulement par leurs élèves, mais aussi par toute la société (les parents, les élus, la télévision). Enfin, la violence à l'école apparaît d'autant plus intolérable que l'école, précisément, a été pensée, dans la grande perspective humaniste, pour lutter contre la violence et installer la paix civile entre des êtres raisonnables. Voir que cette institution est agressée par ceux-là mêmes qu'elle prétend "élever" (les élèves), instruire et libérer a un caractère insupportable bien compréhensible.

***S P-L - Est-il possible de dresser la liste de toutes les causes importantes (causes externes, causes internes) qui concourent à faire monter le niveau de violence dans les écoles ? Est-on condamné à agir sur tous les fronts ou bien certains sont-ils plus stratégiques que d'autres ?***

PM - Il n'est pas possible de dresser une liste exhaustive de toutes les causes de la violence à l'école. Certaines sont évidemment externes, en particulier tout ce qui relève des conditions économiques, de la ghettoïsation urbaine, des difficultés sociales et familiales. D'autres sont liées à l'entrée massive dans l'école d'élèves qui, jusque là, n'étaient pas scolarisés. D'autres, enfin, sont proprement pédagogiques et renvoient à la nécessité d'une véritable préparation des élèves aux règles du "vivre ensemble". De toutes façons, il faut agir, chacun à son niveau, sur les éléments sur lesquels on a un peu d'influence. Sur le plan proprement scolaire, la priorité absolue, à mes yeux, est de mettre en place, le plus tôt possible (dès la maternelle et tout au long de la scolarité) des structures de régulation comme le "conseil d'élèves" où l'on apprend à se parler et à s'écouter, à se donner des règles communes et à les respecter. Il faut mettre en place des "rituels" de parole, comme le préconise la "pédagogie institutionnelle" : cela ne sera pas miraculeux, mais je ne vois rien de plus utile et de plus prioritaire.

***S P-L - Comment situer ou interpréter les incidents cités dans la presse, par exemple, celui du 7 janvier : une prof attaquée au couteau par une élève en plein cours ? Cas isolé ? Révélateur ? Montage ?***

PM - C'est un fait-divers particulièrement triste et inquiétant. Ceci dit, il se passe des faits-divers de ce type tous les jours ailleurs qu'à l'école et l'on en parle moins... ou pas du tout. Je comprends le caractère scandaleux de ce qui s'est passé. Je partage la réprobation et l'inquiétude. mais je voudrais que cela soit une occasion pour réfléchir sur une vraie

politique de prévention.

***S P-L - Concrètement, comment un enseignant doit-il se comporter pour minimiser les risques de se faire poignarder en classe ?***

PM - Les risques de se faire poignarder en classe sont quand même très minimes. Malgré ce que croit l'opinion, c'est dans les familles qu'ont lieu l'essentiel des crimes de sang et non dans la rue ou dans l'école. Cependant, si l'on veut donner un conseil "basique" aux jeunes enseignants, ce serait : "N'entrez jamais dans les parties de bras de fer ! Evitez l'affrontement et le face à face mortifère. Ce sont des situations où il y a toujours un perdant, quelqu'un qui est humilié ou blessé. Quand on sent la tension monter, il faut toujours solliciter une médiation, tout faire pour éviter de traiter les questions à chaud et de se laisser aspirer par la violence. Certes, c'est difficile mais on peut y arriver plus facilement avec le soutien d'une équipe.

La question de l'honneur semble centrale dans ces histoires de violence scolaire. Le sens très vif de l'honneur chez les adolescents agressifs s'oppose à l'honneur du métier, tout aussi vif, chez l'enseignant français. Les deux sont-ils compatibles et peuvent-ils être sauvés?

L'objectif, c'est de trouver une sortie où les deux protagonistes soient gagnants, où personne ne soit humilié. Je sais bien que c'est très difficile mais on peut, parfois, y arriver dès lors qu'on tente de s'engager ensemble dans une activité commune. La violence s'exacerbe quand rien ne vient lester les relations. Quand on a quelque chose de concret à faire ensemble et que la loi n'est plus perçue comme le caprice de l'adulte, alors on peut espérer retrouver des relations plus saines.

***S P-L - L'autorité est-elle nécessaire pour enseigner et comment la définir ?***

PM - L'autorité est évidemment nécessaire pour enseigner. Mais une "autorité qui autorise" : qui autorise le travail en commun et la réussite de chacun, qui autorise des découvertes intellectuelles et permette d'accéder au plaisir d'apprendre. L'autorité n'est pas l'arbitraire. L'autorité ne doit pas être faite pour que l'adulte "ait la paix", mais pour que les élèves apprennent à vivre en paix.

***S P-L - Le débat sur la violence scolaire camoufle-t-il un débat plus large sur l'intégration scolaire et culturelle ?***

PM- Oui, à bien des égards. Et, pourtant, il ne faut pas, pour autant, occulter la question de la violence scolaire : il faut en faire une occasion de réintroduire une véritable réflexion pédagogique, de relire Makarenko et Deligny, de reprendre Freinet et Oury. Alors, nous en sortirons plus forts et notre école en sortira renforcée, plus efficace et plus légitime. Les enseignants et les élèves ont tout à y gagner.

Sur ces thèmes, voir Philippe Meirieu, *Repères pour un monde sans repères*, Editions Desclée de Brouwer, 2002.

Propos recueillis par Serge Pouts-Lajus

# La violence de la rage répond à de plus fortes violences encore

François Dubet

Professeur à l'Université de Bordeaux II,

Président du Comité de pilotage de l'opération "Quel collège pour l'an 2000 ?",

Co-auteur, avec Marie Duru-Bellat de : *L'hypocrisie scolaire. Pour un collège enfin démocratique*, L'épreuve des faits, Seuil, 2000;

Auteur de *Le Déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

Autant il est nécessaire de condamner la violence et toutes violences, autant il ne faudrait pas que cette condamnation dispense de comprendre et laisse croire au monde de l'école qu'il n'est que la simple et innocente victime de violences venues d'ailleurs. Même si ceci est largement le cas, ça ne l'est pas toujours parce que l'école peut exercer une forme de violence, et ceci très au-delà des intentions des individus qui la font vivre. Pour avancer un peu, il importe de distinguer entre diverses causes de la violence.

La première de ces causes est la massification dont il faut mesurer un des effets : l'école accueille des jeunes qu'elle abandonnait au seuil de l'adolescence il y a quelques années encore. Souvent les professeurs disent que les élèves sont devenus plus durs et plus violents. Ils oublient que la plupart du temps ce ne sont plus les mêmes élèves qu'autrefois, que les grands frères ou les parents de ces élèves avaient quitté l'école à quatorze ou quinze ans. Les LEP recevaient la future aristocratie ouvrière, les autres allaient en apprentissage ou dans la vie active. Les lycées et les collèges reçoivent aujourd'hui les enfants d'immigrés pendant de longues années, alors que ces générations ont été faiblement scolarisées jusqu'au début des années soixante-dix. Pour le dire plus nettement, les collèges, les LEP et les lycées n'éliminent plus les élèves qui ont le plus de chances d'appartenir aux catégories sociales où la violence juvénile est la plus familière.

La seconde transformation du système d'enseignement secondaire est son adhésion à la culture juvénile des classes moyennes et l'abandon d'un système disciplinaire de séparation tranchée entre le monde scolaire et la monde "civil". Plus de séparation des sexes, plus de blouses, plus de surveillants généraux "adjudants", plus de "pions"... Avant que de continuer dans cette voie affirmons tout de suite que cette évolution est très largement un succès car la très grande majorité des établissements secondaires n'ont pas de système disciplinaire et ne rencontrent pas de problèmes de discipline ou de violence. Mais cela suppose que les élèves acceptent ces normes "cool" du refus de la violence, qu'ils choisissent, en cas de conflits, le retrait plutôt que l'affrontement, et qu'ils se sentent plutôt gagnants au cours de leurs études. Bref, il vaut mieux qu'ils soient des élèves moyens appartenant aux classes moyennes.

Cependant lorsque le nouveau public rencontre ce système scolaire, il se trouve dans une situation de dérégulation de la violence car le système scolaire n'est pas suffisamment intégré pour offrir un espace toléré à la violence juvénile "normale" dans les catégories sociales des nouveaux venus. Elle devient donc intolérable, notamment pour les professeurs issus en général des classes moyennes et ne supportant pas, non sans quelques bonnes raisons, la violence.

Toutefois, cette violence-là est pour l'essentiel une violence entre élèves. Bien plus scandaleuse apparaît celle qui vise les adultes: injures, agressions, dégradation des voitures et des locaux... Plusieurs centaines de plaintes ont été déposées cette année par les professeurs contre leurs élèves qui n'y perçoivent plus, à juste titre, les manifestations d'un chahut traditionnel. Il semble que ce type de violence se rapproche plus de l'émeute et de sa rage et qu'elle renvoie à un autre phénomène. On peut considérer que cette violence est une protestation, ce qui ne veut pas dire une conduite légitime, contre une expérience scolaire perçue comme un mode d'invalidation. En effet, pour beaucoup d'élèves, notamment des collégiens, l'école est une machine qui forge une image négative d'eux-mêmes. Ils y découvrent qu'ils sont mauvais, nuls, incapables d'y réussir en dépit de tous les efforts et de tous les dispositifs spéciaux. Dans les sociétés démocratiques, l'école affirme l'égalité de tous et le mérite de chacun et elle est le lieu où cette contradiction s'exacerbe. Conduits à y perdre leur estime d'eux-mêmes, quelques élèves refusent en bloc les valeurs de l'école et sauvent leur face et leur dignité par la violence qui est le plus sûr des moyens de refuser les jugements scolaires. D'autres se taisent et se replient dans le silence et un désespoir intime qui, malheureusement ne pose guère de problèmes à l'institution.

Si cela était vrai, ce n'est peut-être pas vers un surcroît de contrôle et de discipline qu'il faudrait s'orienter, à la différence de la première figure de la violence, mais vers un traitement plus "politique" du problème. En effet, ce qui est alors en cause, c'est un type de rapports sociaux et de construction de l'échec auquel les élèves peuvent "choisir" de répondre de cette manière. Autant la première forme de violence peut relever d'un problème de régulation et de contrôle scolaire, elle semble être le propre des élèves les plus jeunes et des collèges, autant la seconde n'est peut être pas strictement scolaire; l'école est simplement en première ligne.

La violence est multiple. Elle n'est réduite à l'unité que pour être mieux condamnée. Mais il n'est pas certain que cette réduction soit pour autant la meilleure façon de la combattre. L'affaiblissement des régulations communautaires et l'emprise de la culture des classes moyennes nous conduisent à ne plus supporter ce que la violence juvénile peut avoir de "normal" et par là, à ne plus savoir y répondre. A l'autre extrême, la condamnation de la violence comme catégorie morale générale interdit d'y déceler des formes de résistance et de conflit car la violence de la rage répond à de plus fortes violences encore.

# De la violence scolaire aux indisciplines ordinaires

Anne Barrère  
Université Lille 3

Le thème de la violence scolaire recouvre aujourd'hui des catégories bien différentes, qui, lorsqu'elles sont amalgamées, risquent bien de lui faire perdre sa pertinence analytique. A côté d'actes homicides graves, extrêmement rares et relativement stables dans le temps, mais fortement médiatisés, d'incidents entraînant des coups et blessures, eux aussi très minoritaires [1], le quotidien enseignant est fait plutôt de perpétuels accrocs à la paix scolaire, qui préoccupent les enseignants, alourdissent et transforment leur charge de travail. Parler de cette dernière réalité dans le vocabulaire de la première risque d'empêcher de la prendre en compte pour ce qu'elle est et d'empêcher l'analyse de l'évolution des formes de désordre scolaire dans les classes d'aujourd'hui.

En effet, lorsqu'on interroge des enseignants sur leur travail [2], et en particulier sur la gestion de classe, le vocabulaire employé est celui d'incidents, de conflits circonscrits et aléatoires qui mettent en scène, la plupart du temps un enseignant et un élève, mais aussi parfois deux élèves. Ces incidents peuvent être regroupés en trois grandes catégories : ceux qui ont pour motif le verdict scolaire sous toutes ses formes : note, appréciation, jugement scolaire oral ; ceux qui ont pour motif les modalités de l'autorité elle-même, sanctions ou manières de dire et de faire de l'enseignant pour rétablir l'ordre scolaire, enfin, ceux qui ont lieu au sein de la vie juvénile proprement dite, élève contre élève, mais que l'enseignant doit bien se décider à gérer s'il ne veut pas voir la situation empirer. Cette " ère des incidents " a sa caractéristique par rapport aux deux formes canoniques de chahut distinguées, aux tous débuts de la massification de l'enseignement secondaire par Jacques Testanière [3]. Contrairement au " chahut traditionnel ", il ne s'agit pas d'un chahut ciblé sur un enseignant ou une matière en particulier, ni l'acte d'un groupe uni et soudé ; ce qui frappe en matière d'incidents, c'est que tous les enseignants en parlent, y compris ceux qui n'enseignent pas dans des établissements dit " difficiles ". Il s'agit donc d'une donnée professionnelle générale. Contrairement au chahut " anémique ", fait de l'agitation plus ou moins larvaire d'élèves isolés mais aussi interprétable en terme de défaut de sens, l'incident est impossible à ignorer et il proviendrait plutôt d'un excès de sens attribué à tel ou tel acte scolaire, excès qui devient à proprement parler un excès relationnel, au lieu de pouvoir se résoudre en termes pédagogiques. L'ère des incidents est une forme individualisée de désordre qui correspond à ses conditions contextuelles d'émergence : une hétérogénéité et une diversité réelle de parcours scolaires, au sein de l'homogénéité institutionnelle suscitée globalement par l'allongement de la scolarisation.

Pourtant, face à ces récits enseignants, une remise en contexte s'impose. Le vocabulaire des incidents est sans nul doute aussi une manière légitime de s'exprimer sur des problèmes quotidiens toujours aussi tabous, et marqués d'une grande culpabilité professionnelle. D'ailleurs, le vocabulaire psychologique, voire psychiatrique des enseignants lorsqu'ils parlent d'élèves qui " déraillent " ou " pètent les plombs " correspond également, comme en miroir, à la propre traduction qu'ils font de leurs propres problèmes d'autorité, souvent interprétés comme des déficiences personnelles passagères, divorce,

surmenage, ou plus stables et définitives, tenant à des traits de caractère, d'ailleurs éventuellement opposés, une trop grande rigidité comme une trop grande faiblesse pouvant être tous deux sanctionnés par les élèves. Cette réduction du désordre scolaire aux comportements pathologiques de certains élèves permet évidemment d'occulter sa propre responsabilité et de masquer les phénomènes plus stables et permanents de désordre anémique, de même que le vieux discours du charisme, toujours à l'ordre du jour, faisant porter la mise en place de l'ordre scolaire sur des qualités personnelles ou des caractéristiques privées, permet aux enseignants qui " s'en sortent " de préserver une image professionnelle avantageuse. Or, ce qui frappe dans la situation actuelle, qui n'est d'ailleurs pas propre à l'enseignement et qui s'étend à bien des activités de service, c'est la manière dont l'investissement de qualités personnelles dans le travail construit de nouveaux phénomènes de responsabilisation [4] , de dévolution aux personnes de problèmes qui pourraient et devraient être pris en charge et en compte dans l'organisation, ici, au niveau de l'établissement scolaire. Les problèmes de gestion de classe et d'ordre scolaire ouvrent ainsi sur le chantier de la construction d'une autorité collective, au niveau des équipes pédagogiques, au moins autant au travers d'une plus grande communication professionnelle sur ce type de sujets, que de la définition de repères communs, qui, vu la diversité actuelle des " styles d'autorité ", ne pourront jamais prétendre épuiser l'ensemble des cas concrets quotidiens.

Ainsi, lorsque Jean-François Marchat écrit, un peu brutalement, que lorsque « *les enseignants disent qu'ils ont peur de la violence, c'est qu'ils ont la trouille du chahut* » [5], on peut penser qu'il n'a pas entièrement tort, et que la légitimité du premier thème vient souvent mettre des mots sur la quotidienneté inavouable du deuxième. Mais le mot de " trouille ", encore une fois, individualise et moralise ce qui gagnerait à être socialisé et professionnalisé bien davantage. Aujourd'hui, désormais, quelles que soient les qualités personnelles et pédagogiques d'un enseignant, il court le risque, à un moment ou à un autre de sa carrière, de les voir fragiliser par ce qui est aujourd'hui l'indice synthétique et minimal de l'échec professionnel : le désordre scolaire. Les enseignants auraient sans doute intérêt, sans doute pas au sens le plus immédiat du terme, une mutation ou des stratégies visant l'évitement de certaines classes étant à ce niveau plus efficaces, mais à moyen terme et en un sens plus collectif, à considérer cette sphère de problèmes comme un risque partagé et non plus comme une faille individuelle. On éviterait alors que des problèmes, certes préoccupants, de gestion de classe et d'autorité, ne deviennent souvent, sous des plumes ou dans des bouches polémiques ou sincèrement désespérées, des symptôme de l'effondrement de notre civilisation !

#### Notes :

[1] Pour des bilans précis et chiffrés, il faut bien sûr se référer aux ouvrages d'Eric Debarbieux, *La violence en milieu scolaire*, tomes 1 et 2, ESF, 1996 et 1998.

[2] Cet article s'appuie sur les résultats d'une enquête qualitative récente sur le travail enseignant. Pour ses résultats exhaustifs, cf Barrère A., *Les enseignants au travail*, Paris, L'Harmattan, 2002.

[3] Cf Testanière J., *Chahut traditionnel et chahut anémique dans l'enseignement secondaire*, *Revue française de sociologie*, VIII, 17-33. Pour la notion d'incidents proprement dite, cf Barrère A., " *Un nouvel âge du désordre scolaire : les enseignants face aux incidents* ", in *Déviance et société*, 2002, vol 26, n°1, pp 3-19.

[4] Pour cette notion, cf Martuccelli D., *Dominations ordinaires*, Paris, Balland, 2001.

[5] Cité par Ballion R., *La Démocratie au lycée*, ESF, 1998.

# De la violence en général et des violences en particulier

Bruno Devauchelle  
CEPEC

Chaque enseignant, chaque éducateur, chaque être humain a fait l'expérience d'une violence. Confronté à cette expérience, chacun a eu une attitude différente, souvent davantage guidée par ce qui est "au fond" de chacun de nous que par une analyse consciente du moment vécu. Le passage dans les discours du pluriel des situations vécues au singulier d'un terme qui engloberait toutes ces expériences pose question au formateur, à l'enseignant, à tout éducateur. A partir de situations singulières, il me semble possible d'esquisser quelques lignes de réflexion à privilégier.

Lors d'une récente journée de formation, une intervenante décrivait l'opposition radicale qu'elle avait eu avec un groupe d'enseignants. Elle voulait leur montrer que la première violence était celle de l'institution, ils voulaient lui dire que loin des analyses il y avait une réalité quotidienne qu'ils avaient du mal à supporter et qu'ils auraient voulu qu'on la résolve autrement que par des bons mots, mais par des modalités d'action efficaces et visibles.

Au cours de l'accompagnement d'un établissement qui depuis vingt ans s'adressait à des jeunes en grande difficulté scolaire l'équipe éducative déplorait la montée des actes de violence : dégradation de véhicules, coups portés sur des enseignants, coups entre élèves.... Un travail collectif de l'équipe a débuté autour de la remise à plat du projet initial et il s'est avéré que le premier besoin de l'équipe était de "parler". Pourtant des temps existaient, mais ils ne convenaient pas, l'un était administratif, l'autre était fait sous forme de supervision psychologique. Que demandaient donc les enseignants ? de parler entre eux et avec l'ensemble de l'équipe éducative (deux "éducateurs" étant membre de l'équipe). En quoi cette parole était-elle nécessaire ? Un an après avoir mis en place ces temps (et ces lieux) d'échange et de parole, le premier bénéfice constaté a concerné la rupture de l'isolement face à la violence. Comme si dans cet exemple la violence dans la classe venait de l'isolement de l'enseignant dans sa relation avec les jeunes. A ce premier élément s'en est ajouté un autre qui est d'importance. La règle établie a été de permettre à un jeune de quitter la salle de classe dès que le "niveau de violence" ressenti devenait insupportable. Mais quitter ne signifiait pas mise à la porte, mais rencontre avec l'éducateur. Dans ces rencontres, selon les témoignages apportés, l'essentiel était de parler, avec des mots et avec le corps, la difficulté à supporter la situation. Certes les situations de violence n'ont pas pour autant disparu, mais elles ont été gérées et surtout ont été limitées et acceptées par les jeunes et les adultes.

A de nombreuses occasions au cours de ma carrière, en tant qu'enseignant en LEP et en tant que formateur, mais aussi en tant que moniteur et directeur de centres de vacances pour des jeunes en difficulté, j'ai eu à subir ce que je pourrais appeler violences, disons des agressions, et j'en ai aussi commis. L'impression qui prévaut au cours de ces vingt cinq années, c'est que plus je me suis éloigné de ces situations, plus j'ai ressenti une sorte de peur de ce que l'on appelle "la violence". Comme si j'avais pu supporter des situations dites violentes sans m'en apercevoir.

Il y a quelques années le film Récréation montrait une cour de récréation filmée avec le plus de transparence possible (l'habitude de la caméra l'avait un peu banalisée). Il m'arrive assez souvent de regarder des jeunes au primaire et en collège dans les cours de récréations. Dans les deux cas je ressens souvent l'impression d'une sorte de violence constante dans les relations entre de nombreux jeunes. Comme si toute relation de groupe, toute relation sociale était marquée essentiellement par les actions que l'on considère comme violentes, alors qu'une attention plus précise à ce qui se passe réellement et à ce que vivent les participants à ces moments montre qu'il ne s'agit pas réellement de ça.

La perception que j'ai de la violence n'est pas la même que celle des actes de violence dans lesquels je suis impliqué. René Girard considère que la violence est au centre de l'être même et que la force de l'homme est de savoir "vivre avec" et que son histoire nous montre comment il a cherché en permanence à la contenir. Ainsi nous serions tous porteurs d'une violence que nos actes quotidiens trahissent plus ou moins. Et cependant dans l'expression quotidienne de notre propre violence, nous la nions comme telle. Comme si notre éducation nous avait amenés à une sorte de schizophrénie dans ce domaine.

Dans un tel contexte, quelle "éducation" développer face aux violences, face à la violence ? En premier lieu, il me paraît nécessaire d'établir constamment la distinction entre les deux et de permettre aux jeunes de comprendre la nécessité de ne pas passer de l'un à l'autre sans y réfléchir. En deuxième lieu, reconnaître notre propre violence, c'est développer les attitudes réflexives, c'est à dire, comme pour ces enseignants qui veulent "en parler", se donner les moyens d'identifier nos violences à chaque fois qu'elles se manifestent que l'on soit jeune ou adulte. En troisième lieu il faut refuser de considérer que la violence c'est toujours l'autre mais reconnaître que nous commettons tous des actes de violence. Si je donne une claque à un élève, si des élèves se bagarrent, ou si un élève en agresse un autre, les faits sont plus aisément objectivables donc la Loi peut s'appliquer. Mais si je réprimande constamment, si j'injurie très souvent mes camarades, alors ce n'est plus la Loi qui peut s'appliquer, mais la capacité de chacun à évaluer sa propre violence. Ce travail constant que chacun est amené à faire ne peut exister sans que des conditions soient réunies. Or nombre de ceux qui commettent des actes de violence considèrent que ce sont leurs conditions qui les amènent à les commettre : ils seraient pour ainsi dire victimes.

Il y a une sorte de seuil, auquel on est confronté quotidiennement dans la classe. C'est en amont de ce seuil qu'il me semble nécessaire d'agir. Les actes de violence sont tellement banalisés dans l'imaginaire collectif qu'on oublie souvent qu'ils ont une histoire et que c'est au début de cette histoire qu'on peut faire de cette violence une force de vivre ensemble. Car mes pratiques éducatives auprès de jeunes considérés comme difficiles m'ont montré que l'énergie mise dans l'acte violent est souvent le détournement d'une énergie qui ne demande qu'à s'investir, encore faut-il qu'on puisse rendre possible cet investissement.

# Journée d'étude de "Défense des Enfants International"

Reportage de Martine Bondon

*DEI France en prise avec l'actualité nous a offert le 16 novembre 2002 une journée d'étude riche d'éléments susceptibles d'alimenter notre réflexion sur la réalité du problème de la délinquance juvénile et sur la pertinence des différentes réponses proposées par les pouvoirs publics.*

*Nous proposons ici un compte rendu de certains temps forts de cette journée, complété par des textes issus des entretiens que nous ont offerts certains intervenants.*

La journée d'étude a été animée par Jean-Pierre Rosenczveig (<http://www.rosenczveig.com/>), magistrat, Président du Tribunal pour Enfants de Bobigny et président de DEI France, qui a insisté sur l'importance de présenter aux jeunes des hommes et des femmes de dialogue crédibles, qui puissent les accompagner sur le chemin difficile qui les mènera à l'âge adulte. Il a exprimé son inquiétude face aux nouvelles dispositions législatives susceptibles de provoquer un recul de notre société dans l'application de la convention internationale des droits de l'enfant. La France ne semble pas être la seule à opter pour un retour au pénal, d'autres pays européens, l'Australie aussi, s'orientent vers plus de répression là où l'éducatif devrait être premier.

Laurent Muchhielli, sociologue spécialisé en sociologie de la déviance, (<http://laurent.mucchielli.free.fr/index.html>), a présenté un tableau de la délinquance juvénile en France, mettant à bas certaines de nos représentations, tableau où il apparaît que les vols et cambriolages sont en terme statistique loin devant les autres types d'actes violents, où les chiffres des agressions interpersonnelles les plus graves sont en diminution depuis 7 ans. Les problèmes en augmentation concernent en fait surtout les bagarres entre jeunes. Il nous invite à rapprocher les problèmes concernant le trafic de drogue de sa consommation (6 à 8 millions de consommateurs de cannabis en France) afin d'ouvrir un véritable débat sur la place des drogues dans la société, comme l'ont fait la plupart des autres pays européens.

Pour lui, la prévention de la délinquance doit s'organiser autour d'actions globales menées dans trois dimensions :

- la dimension économique, sur l'axe de l'insertion économique des jeunes des quartiers populaires ;
- la dimension politique autour de la discrimination que supporte une partie de la population (" eux/nous ", soupçon de dangerosité, doute sur l' " assimilabilité " de certains d'entre nous), très tôt intériorisée par ceux qu'elle fragilise ;
- et la dimension morale posant question sur les valeurs à partir desquelles est construite l'éducation que nous donnons à nos enfants, très colorée de consumérisme.

La prévention ciblée est bien sûr nécessaire. Laurent Mucchielli a rappelé à ce sujet que s'il ne semblait pas y avoir de lien entre la violence exprimée par les jeunes et la forme de la famille, il y en a un est très clair entre la présence de conflit intra familial et comportement agressif des mineurs.

(voir Etudes et données pénales n°96, 2000, CESDIP, Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales, Ministère de la justice et CNRS : "Familles et Délinquances : Un bilan pluridisciplinaire des recherches francophones et

anglophones", <http://www.cesdip.msh-paris.fr/edp86.htm>)

La prévention ciblée est aussi du ressort de l'école, nous n'en doutons pas. Massification de l'école qui n'a pas réussi sa démocratisation, carte scolaire qui reproduit les inégalités, palmarès des établissements qui stigmatise les écoles les plus en souffrance et participe à la perception négative qu'ont les jeunes de certaines banlieues de l'offre éducative qui leur est faite, quelque soit la qualité réelle des équipes enseignantes, gestion des ressources humaines qui amène des jeunes enseignants à commencer leur vie professionnelle dans des quartiers dont ils n'ont pas les codes,... il y aurait beaucoup à faire pour lutter contre ces processus générateurs d'exclusion, violents par nature, et qui participent au basculement d'une partie des jeunes vers la délinquance.

Laurent Ott, ancien éducateur spécialisé, instituteur et directeur d'école a commencé son intervention en exprimant son refus de mettre l'éducation sous la coupe d'un dogme moderne dit de "prévention" " le souci de prévenir fait partie du problème du vide éducatif et du harcèlement éducatif que subissent les enfants ". Il regrette que de la maternelle au lycée, nous soyons si soucieux du rappel de la règle quand l'éducatif doit être d'abord attentif à l'épanouissement de l'enfant.

Laurent a poursuivi son exposé par la présentation des projets qu'il a développés à Longjumeau avec l'association Intermèdes (<http://assoc.intermedes.free.fr/>) dans l'objectif de lutter contre la solitude enfantine :

" La Maison Robinson est un lieu d'accueil de proximité chargé de mettre en oeuvre le projet de l'association Intermèdes :

- soutien de la fonction éducative,
- lutte contre la solitude enfantine
- et promotion de l'approche éducative en milieu ouvert.

Cet espace d'animation et de veille éducative, se voulant résolument une structure de voisinage, a la forme d'un appartement similaire à ceux du public contacté. Il est situé au premier étage d'un des HLM de la Villa Saint-Martin à Longjumeau (Essonne).

Son fonctionnement est basé sur les principes du milieu ouvert : hétérogénéité des âges permettant entre autre l'accueil des fratries, gratuité de l'accès - ce qui permet de contractualiser l'accueil non pas autour d'une prestation de service mais autour du sens du lieu, liberté d'aller et de venir - ce qui permet que la rencontre soit volontaire. Ce principe s'applique aussi bien pour le public que pour les adhérents de l'association. "

*(voir la présentation du projet sur le site Intermèdes).*

L'espace publique, les institutions appartiennent aux jeunes, aux parents, c'est à eux de les faire vivre au travers de projets qu'ils vont déterminer et porter. A Intermèdes, tout projet est reçu pour peu que le bénéfice attendu s'étende au delà du groupe. De l'éducation citoyenne mise en acte !

Bernard Bobillot, éducateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, a souhaité nous aider à réfléchir sur la responsabilité parentale, dont nous parlons beaucoup particulièrement quand la société se l'est appropriée alors qu'il s'agirait de la reconnaître, de la soutenir et non d'en dessaisir les parents.

Bernard Defrance, professeur de philosophie, (<http://www.bernard-defrance.net/>) a posé le problème du fonctionnement institutionnel de l'école dans laquelle l'enfant rencontre la menace pénale bien plus tôt que nous ne le pensons à travers les sanctions (suppression de récréation, colles) décidées par l'enseignant sans contre-pouvoir.

Se battre, être agressif, est, dit-il, chez l'enfant un signe de bonne santé : cela prouve sa capacité à lutter contre le stress et à se maintenir en bonne santé physique... La violence est plaisir aussi, plaisir du mal imposé à autrui. Mais alors comment gérer cette violence ? Eduquer, nous dit Bernard Defrance, c'est aider le jeune, qu'il soit délinquant ou non, à découvrir ses propres libertés et sa capacité à transformer ses pulsions, et le plaisir,

normal, qu'il trouve dans la violence en jeu, en théâtre, en création. Il ne s'agit pas de chercher à nier cette violence, il s'agit de l'utiliser dans un projet choisi par le jeune, en apprentissage de sa propre liberté. Cet apprentissage doit se faire progressivement, par expérimentation. Il s'agit aussi d'apprendre la loi, c'est à dire d'apprendre à obéir aux objectifs de construction de la loi et non de s'y soumettre passivement.

La loi ne doit pas arriver avant le lien : le lien doit introduire la relation au corps social de manière à permettre ensuite au jeune d'accepter la loi et d'en devenir acteur.

On grandit en apprenant à donner.

L. Ott et B. Defrance, sur leur position d'enseignant, ont tous deux, à leur manière, insisté sur cette dimension de l'éducation : articuler les libertés (la mienne, la tienne...) pour dépasser le plaisir, réel, de la violence imposée à autrui en y substituant celle du don et du partage.

Éduquer, ce n'est pas nier la violence et ce qu'elle peut apporter de plaisir et d'affirmation de soi, c'est accompagner le jeune dans le dépassement de lui même pour lui permettre d'accéder à d'autres espaces d'expression, à d'autres plaisirs que ceux qu'il peut trouver dans la violence.

# Apprendre à jouer la violence

Entretien avec Bernard Defrance

**MB - Vous dites qu'apprendre la loi, c'est apprendre à obéir aux objectifs de construction de la loi et non s'y soumettre passivement. Beau projet. Mais concrètement, comment envisagez-vous cet apprentissage dans le cadre scolaire ?**

BD : Beau projet ? Non, ce n'est pas exactement un " projet ", rien à voir avec une quelconque " utopie " : ça se fait depuis longtemps dans les classes coopératives, organisées selon les principes et les méthodes de la pédagogie institutionnelle. Voir les milliers de pages écrites par les praticiens qui racontent et analysent ce qu'ils font au lieu de " faire la leçon " à leurs collègues (Freinet, Oury, le GRPI du 93, et bien d'autres). Le citoyen n'est pas seulement celui qui obéit à la loi, parce qu'il en a compris la rationalité et/ou la moralité, c'est aussi celui qui l'élabore avec les autres citoyens. Et donc, à l'école, le futur citoyen a à apprendre à obéir à la loi et donc à la faire avec les autres futurs citoyens, avec l'aide des citoyens de plein droit que sont (supposés être) les enseignants. " Concrètement " ? Je n'aime pas bien cet adverbe : sous-entendu, les théoriciens sont bien gentils mais... Rien n'interdit à un praticien de réfléchir au sens de ce qu'il fait et d'essayer d'en construire la théorie. Ici, il s'agit de mise en pratique de la loi, et " concrètement " de (faire) comprendre que toute interdiction qui n'est pas simultanément autorisation n'a pas de sens. Je peux raconter ? Dans mes cinq classes de terminales, je mène une bataille sans fin contre le bavardage : je fais taire, impitoyablement, le bavard... pour qu'il puisse parler, en totale liberté. Et s'il n'ose pas parler, par peur de passer pour un " bouffon " - ils ont quinze ans d'école derrière eux -, il peut toujours écrire, et s'il ose signer, on peut publier, après correction. Ce n'est pas noté : ne pas confondre correction et notation.

Obéir, en effet, c'est le contraire de se soumettre (c'est du Rousseau que je vous récite là), et symétriquement exercer son autorité dans un groupe est totalement incompatible avec imposer son pouvoir sur ce groupe. Ce ne sont pas des formules abstraites. Cela correspond à la mise en pratique des principes du droit. Je raconte encore : surprise de Nathalie quand, alors qu'une de ses camarades est absente, je refuse de lui donner la copie corrigée de cette camarade pour qu'elle la lui transmette ; pourquoi ? Parce que le droit positif français interdit la communication à un tiers d'un document administratif nominatif, ce que j'explique ; et certains alors de raconter les humiliations de la remise publique des devoirs, avec les notes et commentaires... Je n'ai besoin ici d'aucun " moyen supplémentaire " pour respecter la loi.

Pour découvrir que les devoirs sont la conséquence des droits, il importe de ne pas inverser la logique d'apprentissage : la plupart du temps (voyez tous les règlements intérieurs : c'est du concret !) les devoirs sont présentés comme des contraintes (et non comme des obligations) de l'institution, tandis que les droits sont renvoyés au facultatif du bénévolat associatif. On continue à confondre la sanction (évaluation des savoirs acquis) et la punition (conséquence légale d'un comportement illégal). Et il est vrai que, dans les faits, les notes constituent la vraie " punition ", déterminant les orientations et la menace d'exclusion sociale...

L'apprentissage de la loi suppose donc sa mise en pratique : que se passe-t-il, dans les

faits, quand je perds mon sang-froid et que je flanque une claque à un élève (ça n'arrive jamais bien sûr... : " le bon maître saura, par une autorité juste mais ferme, etc. ", vous connaissez le discours) ? Dans un cas sur dix, les parents qui surprotègent le précieux chéri vont protester et éventuellement me traîner en justice où, neuf fois sur dix, ils seront déboutés ; dans un cas sur dix, ils viennent me trouver en me demandant de taper plus fort parce qu'eux-mêmes ne savent plus quoi faire de leur voyou ; et dans huit cas sur dix, il ne se passe rien. Que se passe-t-il, en revanche, si un élève, perdant lui aussi son sang-froid, me frappe ? Dans l'heure qui suit, grève des collègues, titres dans les journaux, les sociologues de la " violence à l'école " s'abattent sur les plateaux de télévision, signalement au parquet des mineurs, déclarations ministérielles, délégations, et bien sûr, pour le gamin, conseil de discipline et exclusion. La loi dit que, pour un même acte délictuel ou criminel, un mineur est moins lourdement puni qu'un majeur, puisque, précisément comme non encore citoyen de plein droit, il n'est pas encore complètement tenu au principe selon lequel nul n'est censé ignorer la loi. Si l'école fonctionne à l'envers de ce principe indiscutable, ne vous étonnez pas des résultats. Est-ce assez concret ? remise des copies, règlements, punitions ?

Encore un exemple concret, tenez : un vol a été commis, le coupable ne se dénonce pas (évidemment !), que faire ? Les textes de juillet 2000 interdisent la punition collective (ce qui ne veut pas dire qu'ils soient appliqués). Réponse : impossibilité de la punition collective, pas seulement parce que nul ne peut être puni pour un acte qu'il n'a pas commis ou dont il n'est pas complice, mais parce qu'en punissant un innocent on risque d'en faire un futur coupable (" quitte à être puni autant que ce soit pour quelque chose ! "), ce qui risque de propager l'épidémie. Impossible aussi de " fermer les yeux " et de ne rien faire : c'est inciter la ou les victimes à se faire justice à elles-mêmes (" on m'a volé mon vélo, j'en vole un autre... "), ou à se résigner (ce qui est pire). Donc :

1. casser la loi du silence et les effets pervers des rumeurs : rendre publics les faits, affiches, texte distribué à tous (il n'y a pas que les élèves qui sont susceptibles de voler...), interventions du CPE ou du prof principal dans les heures de vie de classe, signaler que plainte officielle a été déposée ; un tableau anonymé des infractions et incivilités diverses peut être diffusé régulièrement (par semaine, par mois...), avec les mesures prises ;

2. important en effet, que plainte officielle soit déposée, même si elle n'aboutit pas (ne serait-ce que pour l'exactitude des chiffres de la délinquance !) ; ce qui suppose un travail habituel (et préalable : même s'il n'est jamais trop tard pour commencer...) de partenariat avec la police qui permet de proportionner l'intervention et les investigations à la gravité de l'acte ; ne pas oublier non plus de faire jouer l'assurance civile de la victime ;

3. garantir à chacun la possibilité de dire ce qu'il sait ou croit savoir sous le sceau du secret (de l'instruction !), pendant l'enquête ;

4. mesures et dispositifs de prévention : casiers individuels et surveillés où l'on peut déposer objets de valeur (les profs sont priés de laisser leurs portables dans leurs casiers pendant les cours !) ; on ne se promène pas ostensiblement avec 10 000 F de fringues sur le dos ; une coopérative d'achats permet de s'assurer que tous disposent de la même calculatrice... ; les garages à deux-roues sont surveillés, etc.

5. si la punition ne peut pas être collective, la réparation en revanche peut l'être : chacun peut librement marquer sa condamnation de tels faits et sa solidarité avec la victime du vol en versant librement une contribution pour cette réparation (c'est l'équivalent de ce qui a été introduit en droit français en son temps par Badinter

avec l'institution d'une Commission d'indemnisation des victimes, qui peut se substituer au coupable insolvable ou inconnu, pour le versement des dommages civils - c'est le contribuable qui est ici solidaire de la victime) ; [1]

6. plus profondément, et en amont, la question du vol met en jeu la structuration du rapport à l'autre : institution progressive des distinctions entre ce qui est à moi, ce qui est à toi et ce qui nous est, à certains moments réglés, d'usage ou de consommation commune : cela commence à la maternelle ! et par le corps même : le viol est atteinte au corps, le vol est atteinte aux extensions symboliques, culturelles et techniques de ce corps.

Toutes ces questions sont évidemment à travailler en équipe pédagogique : et si on s'en tient aux symptômes sans s'attaquer aux causes, évidemment, on renforce ce que l'on voulait enrayer ; " sanctuarisez " l'école et vous multipliez les " attaques " qu'elle a à subir (voir les faits divers récents à Goussainville). Le médecin ne s'interdit évidemment pas les traitements " symptomatiques " mais il cherche aussi à s'attaquer aux causes de la maladie... Et il limite les antibiotiques qui renforcent la résistance des germes !

***MB - Vous dites aussi l'importance, pour prévenir une expression de la violence qui nuirait à tous, de proposer au jeune un cadre lui permettant d'utiliser sa propre violence dans un projet qu'il choisit : pensez-vous que les nouvelles organisations pédagogiques que sont les Itinéraires de Découvertes, les Projets Pédagogiques à Caractère Professionnel et les Travaux Personnels Encadrés peuvent être une des réponses permettant aux jeunes de sublimer leur violence naturelle ?***

BD : Bon, là aussi, les lieux communs nous trahissent : je ne propose pas de " cadre ". Si vous posez un cadre, il y aura toujours du " hors-cadre ", de l'exclu. Si vous posez une " limite " (ou un " repère " : très à la mode en ce moment, voyez les bêtises - meurtrières - des nostalgiques de l'école-caserne), vous incitez aux jouissances de sa transgression. La " loi du père " confondue avec la coercition et le chantage... Bon. Je propose non pas de " cadrer " la violence (qui n'est pas du tout " naturelle " et encore moins " fondatrice ", ne pas confondre violence et pulsion de vie) mais de la structurer (sublimer en effet) : pour la station debout, et les plaisirs de la rencontre de l'autre, le squelette est plus efficace que la carapace ou la coquille.

Vous définissez là l'école, c'est-à-dire l'offre faite aux générations montantes de s'approprier les significations données au monde et à l'histoire dans l'extraordinaire variété des cultures par les générations adultes (l'école est conservatrice, heureusement) et d'entrer à leur tour dans les aventures infinies des techniques, des arts et des sciences (l'école prépare les enfants à affronter des questions dont les adultes ignorent encore tout, et à utiliser des savoirs qui ne sont pas encore produits - la totalité des savoirs et savoir-faire doublent, nous dit-on, à peu près tous les quatre ans, pas très pratique pour construire un " programme " ! voyez la bêtise incommensurable des polémiques actuelles sur le programme de philosophie).

Il est probable en effet que toute la culture est réponse à la violence, utilisation de son énergie en énergie créatrice. Les plus hautes (ou profondes !) créations culturelles sont des histoires épouvantables : de quoi nous parlent les tragiques grecs, Shakespeare, Mozart, Goya, Eisenstein ? De guerres, meurtres, tortures, viols, incestes... Les tournantes de banlieue, oui, et aussi les viols de l'armée française en Algérie. Les rackets ? oui, et aussi les responsables de telle société de travaux publics blanchis des truquages des marchés, tel haut personnage de la République acquitté. Ces " décideurs ", anciens bons élèves, sont des gangsters autrement redoutables (et je ne prends là que des exemples français) que nos petits - et dérisoires - " caïds " de banlieue. La seule

traduction possible des énergies de refus d'un monde absurde (70% de la population de la planète est analphabète) est en effet dans l'action civique, politique et culturelle. C'est grâce à l'école que le petit d'homme peut (devrait pouvoir) apprendre à jouer la violence. L'apprentissage de l'articulation de nos libertés dans les créations des arts, techniques et sciences. C'est la vieille leçon de Deligny : " Fais-les jouer ! fais-les jouer, fais-les jouer..." [2]

Bon, alors vous me posez la question de savoir si les IDD, les PPCP et les TPE - à quoi il faudrait ajouter toutes les " journées " ou semaine de ceci ou de cela (de l'holocauste, du sida, de l'amitié franco-allemande, de la presse à l'école, de la femme, etc.) - peuvent être utiles à la structuration des énergies à l'œuvre dans la violence. Je n'en sais rien. La seule chose que je peux dire est que je regrette que les IDD continuent à entériner les divisions entre techniques, arts et sciences, que les PPCP risquent d'être une fois de plus, comme l'ont été d'autres dispositifs dans le passé, réservés aux cancre et aux agités, et que les TPE au lycée, pour intéressants qu'ils soient, ne mobilisent les lycéens que dans la mesure où ils y voient un moyen d'échapper, en partie, au couperet et à l'arbitraire (scandaleux en effet) du bac. Ne vous y trompez pas : je suis tout à fait pour le développement de ces nouvelles mesures (d'ailleurs inventées par des enseignants qui n'attendaient pas les circulaires officielles pour modifier leurs pratiques). Mais encore une fois, tout ceci ne sera que cautère sur jambe de bois si le primaire ne se transforme pas radicalement dans ses principes et ses méthodes - et, encore une fois, des milliers d'instituteurs, sans plus de moyens que les autres, ont depuis belle lurette montré que c'était possible.

Une des sources principales de la violence, c'est l'angoisse de l'avenir, qui se manifeste alors par le court-circuit de l'immédiateté, dans l'instrumentalisation de l'autre comme objet de jouissance. Mais qui instrumentalise d'abord ? Les pédophiles ne sont pas seulement là où nous les désigne la rubrique des faits divers : que font les publicitaires ? à quelles conduites suis-je tenu si je veux réussir l'examen ou l'entretien d'embauche ? Celles qui caractérisent la prostitution. Cette réduction de l'enfant et de l'adolescent comme objet de la jouissance magistrale provoque en effet la résistance violente de quelques gamins et la résignation massive de tous les autres (ce n'est pas la violence qui est inquiétante, c'est l'absence de violence).

L'immense tension de l'humanité, vers l'habileté dans les techniques, vers la beauté dans les arts, vers la vérité dans les sciences : par quels dispositifs pouvons-nous permettre aux enfants d'en découvrir les joies ? Si nous oublions qu'il y a du plaisir dans la violence - là au moins on ne s'ennuie pas ! - et que la reconnaissance précède la connaissance, l'école n'est pas encore l'école. D'ailleurs, spontanément, les gamins, que je viens de séparer parce qu'ils se battaient dans la cour de récréation, réinventent cette réponse du jeu (c'est-à-dire de la culture) : " On rigole, M'sieur ! on rigole... " À moi de reconnaître celui ou celle qui ne jouait pas vraiment, la victime émissaire, et de permettre dans le parlement de la classe, le lieu où l'on parle, la purge (si vous voulez faire savant vous pouvez dire catharsis) et le réglage de cette violence.

Propos recueillis par Martine Bondon

[1] Voir l'utilisation de ce dispositif par un CPE d'internat dans : Bernard Defrance, Le droit dans l'école, Labor, p. 28 ; voir aussi la monographie " Histoire de vol ", publiée dans Bernard Defrance, La violence à l'école, Syros, p. 122/127, reprise dans Fernand Oury et Marguerite Thébaudin, Pédagogie institutionnelle, Matrice, et dans Francis Imbert et le GRPI, Médiations, institutions et loi dans la classe, ESF.

[2] Graine de crapules, réédité avec Les vagabonds efficaces et autres textes, chez Dunod.

# L'immense attente déçue des enfants

Le témoignage de Laurent Ott  
instituteur, directeur d'école

La démission éducative est particulièrement visible et consternante à l'école; déjà d'une façon continue depuis 1984, le caractère éducatif de l'école est constamment affaibli au profit de l'obsession de la transmission de fondamentaux toujours à revoir... Mais depuis le 11 septembre et surtout la campagne électorale sécuritaire qu'a connu la France, l'école tourne encore plus le dos aux besoins éducatifs des enfants et des adolescents qu'elle accueille. C'est ainsi que les établissements renoncent aux projets de changement de pratiques urgents et nécessaires pour revisiter de vieilles méthodes. On voit comme on s'éloigne de nécessités pourtant criantes de permettre l'expression des jeunes, de valoriser leurs savoir faire et leurs compétences, de contribuer de construire avec les populations accueillies (surtout les plus en difficulté) une image positive d'eux mêmes et de leur milieu.

Pourtant les difficultés qui se font jour dans les écoles et les collèges, celles que l'on a pris la mauvaise habitude de ranger dans la catégorie des incivilités, témoignent justement des dommages provoqués par ce déni d'éducation, aujourd'hui renforcé. Face à cette tendance actuelle (dont les effets aggravants sont tellement attendus qu'on peut se demander s'ils ne sont pas recherchés afin de disqualifier l'influence des éducateurs au sein de la société), il est urgent que les éducateurs se prennent enfin et pour de bon la mesure de l'immense attente si souvent déçue que développent les enfants d'aujourd'hui vis à vis de l'école.

Propos recueillis par Martine Bondon

# Six années de mesures officielles

L'histoire récente montre que le ministère de l'éducation s'est emparé à plusieurs reprises de la question de la violence scolaire. En allant sur le site du ministère de l'éducation on trouve un ensemble de documents sur la violence en milieu scolaire :

<http://www.education.gouv.fr/prevention/violence/default.htm>

Mis en place en 1997, le plan de prévention et de lutte contre la violence en milieu scolaire se généralise progressivement et est accompagné depuis 2000 par un comité national qui a pour vocation de développer une politique cohérente en la matière. En 1998, le ministère avait publié un guide de lutte contre la violence.

<http://www.education.gouv.fr/bo/1998/hs11/guide.pdf>

Depuis Mai 2002 et l'arrivée de la nouvelle équipe au ministère on a très rapidement noté une prise de position. Dans le discours du 23 Mai 2002, on peut lire le développement des classes relais ainsi que celui de l'opération classes ouvertes.

<http://www.education.gouv.fr/discours/2002/ferry.htm>

En Septembre 2002 est réaffirmée l'orientation prise : "Or, c'est d'abord en réhabilitant l'autorité du savoir scolaire que nous parviendrons à conforter celle de l'école et des maîtres " (dossier de presse de la rentrée scolaire 2002). Le dossier de presse du ministère sur la violence scolaire paraît le 30 Octobre 2002.

<http://www.education.gouv.fr/presse/2002/violencedp.htm>

Il met en avant un ensemble de mesures dont le développement de contrats et de chartes, la lutte contre le décrochage, le renforcement des règlements intérieurs et des sanctions pour renforcer le poids de l'autorité, des mesures de formation et d'accompagnement spécifiques, la mise en place de structures d'accompagnement.

Au début de cette année 2003 ce sont les ZEP qui ont été mise en avant dans le plan du gouvernement dans le cadre d'un redéploiement. De même l'accent a été porté sur la lutte contre l'absentéisme scolaire. Comme on peut le constater, l'ensemble des mesures prises vise à modifier les axes retenus antérieurement et à restaurer une "autorité" qui semblait avoir été de plus en plus mise à mal.

Enfin, au début de 2003, le ministre encourage la multiplication des "écoles ouvertes" et publie leur charte.

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/5/ensel.htm>

# Les enseignants souhaitent l'équilibre entre le réglementaire et le projet éducatif

Première analyse du sondage sur la violence  
par Bruno Devauchelle

Avant tout nous tenons à remercier les 940 personnes qui ont répondu au sondage que nous avons mis en place il y a une semaine. Ce chiffre, impressionnant, vu la brièveté de l'enquête (moins de 48 heures), est révélateur de votre engagement à nos côtés pour essayer de faire avancer les questions d'éducation. Ce chiffre est aussi révélateur de l'importance que vous accordez à la question de la violence scolaire. Cela prouve qu'il y a au sein de la communauté des enseignants un grand nombre d'entre nous qui souhaitent aborder clairement ces questions et surtout essayer de comprendre. Nous vous livrons ci dessous, au-delà des chiffres, quelques commentaires.

En premier lieu, les réponses sont assez représentatives de la dispersion géographique puisque tous les secteurs sont représentés. 21,2% des réponses nous viennent d'enseignants qui travaillent dans des banlieues dites populaires et 32,7% des centres des villes. La violence concerne tout le monde.

La surreprésentation des collèges dans nos réponses (40,5%) par rapport aux autres est révélatrice de la tension qui règne à ce niveau d'enseignement. Cependant il faudra rapporter ce sondage à la proportion nationale. Les 16,9% de réponse de l'enseignement primaire montrent que cette question concerne tous les niveaux de la scolarisation. Notons enfin pour ce qui concerne la description de la population qui a répondu à ce sondage que la moyenne de 16 années d'ancienneté dans l'enseignement indique l'expérience des personnes qui nous répondent.

**La définition de la violence scolaire** est un préalable important à un travail sur celle-ci. En l'occurrence les coups réellement portés ou échangés, une agression physique sont le premier signe de la violence (coup 91%, bagarre 86%). Ils sont suivis par les injures et menaces verbales (86 % 85 %). La violence scolaire est en premier lieu un acte tangible. Cependant vous avez été 182 à donner aussi d'autres éléments pour qualifier la violence et l'on peut y remarquer l'importance du mot racket, des expressions de la discrimination (sexisme, racisme, antisémitisme), et de la "petite violence" quotidienne (intimidation des "bouffons" etc.) qui semble anodine. La violence de l'institution envers les enfants est également mentionnée.

On parle souvent de **l'autorité de l'enseignant** comme d'un élément permettant d'endiguer les violences dans la classe. Vous êtes très nombreux (800) à avoir répondu à nos demandes d'éclaircissement. L'omniprésence du terme "respect" montre que la plupart d'entre nous se situe dans une autorité fondée sur une qualité de relation et pas seulement sur une posture de pouvoir. D'ailleurs la notion de cadre posé et rappelé semble importante mais dans la mesurer où c'est à l'intérieur d'un cadre que peuvent se poser les questions essentielles. Calme, écoute et respect sont les trois indicateurs principaux de l'autorité. On retrouve dans une moindre mesure le travail et l'obéissance d'un côté, mais aussi le charisme, souvent cité en clair ou en filigrane des réponses.

L'autorité est une notion difficile et il faut prendre garde à ne pas aller trop vite dans l'analyse de nos réponses. On peut cependant noter que notre enquête montre que l'autorité est aujourd'hui considérée comme un élément négocié et non pas un élément imposé de la relation maître élève.

**L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement** qui a axé sa politique sur le sécuritaire n'a semble-t-il pas permis une diminution significative des violences scolaires : " Depuis la rentrée scolaire de Septembre dernier avez vous le sentiment que la violence dans votre établissement scolaire ( 894 réponses a cette question )

- augmente 23.2% (soit 207 votes)
- est identique 69.2% (soit 619 votes)
- diminue 7.6% (soit 68 votes)

L'action du gouvernement en matière de lutte contre la violence scolaire ne semble pas être perceptible au sein des établissements scolaires (sauf pour 5% des personnes ayant répondu), elle semble même avoir eu un effet négatif pour 18% des personnes.

Ce sentiment d'augmentation de la violence scolaire peut apparaître inquiétant et ce d'autant plus que la violence est souvent au centre des échanges entre enseignants (près de 70%). Cependant, et il faudrait y voir de plus près. On remarque que **16,5% des établissements sont considérés comme ayant à vivre beaucoup de violences**. Il semblerait que la violence se concentre sur certains établissements, et que la grande majorité aient à vivre des violences mais de façon plus occasionnelle.

Le pourcentage d'établissements ayant mis en place des **actions collectives sur la violence** est, d'après les réponses reçues de 30% environ. Ce chiffre qui peut paraître relativement faible est en réalité élevé et vient renforcer l'idée d'une concentration de la violence et de son traitement dans certains établissements (une étude de corrélation sera menée par la suite). La variété des actions menées est impressionnante. Elle fera l'objet d'une analyse spécifique. On notera simplement que les établissements sont engagés dans un certain volontarisme qui mérite d'être signalé, car il montre la volonté des enseignants de s'impliquer dans le traitement de ces questions, mais en lien avec un encadrement "fiable". Généralement, ces actions visent à donner la parole aux élèves, à les associer aux décisions.

La suite des questions qui concernent l'action interne en matière de traitement de la violence, de la parole des élèves et de règlement montre une forte cohérence. La plupart des établissements (70% environ) fonctionnent de façon satisfaisante (dans la mesure où les instances sont mises en place et fonctionnent). **Presque un lycée sur deux (41%) dispose d'un Conseil de la vie lycéenne** qui fonctionne. Un chiffre important pour un dispositif aussi récent et qui illustre cette volonté de dialogue.

**Les causes de la violence seraient surtout liées au contexte économique et à l'éducation familiale**. On remarque que les médias sont moins cités que la vie quotidienne et l'environnement proche. C'est la responsabilité des adultes, et en particulier celle des parents qui est ici mise en cause. La variété des réponses laissées libres permet cependant de percevoir que **le rôle de la famille est perçu comme un élément principal**, associé à la responsabilité globale des adultes qui dirigent, choisissent, proposent aux jeunes un univers pour se développer. Cet univers est parfois considéré comme une incitation à la violence, celle-ci n'étant autre qu'une expression "en retour".

Concernant **la façon de répondre à la violence**, 83,3% pensent que l'école peut apporter des éléments de réponse. Mais il y a divergence sur les priorités. Le

règlement intérieur reste la première réponse pour la moitié des enseignants (45% des réponses favorables) et la pédagogie pour 55%. Une question plus ouverte (et bien renseigné : 565 réponses) montre cependant qu'entre l'école, le contexte économique et les familles, les avis sont partagés. La difficulté de la réponse à la question des causes tient au fait qu'elles ne peuvent être considérées isolément. Cependant, il nous a semblé important d'essayer d'identifier les leviers sur lesquels certains souhaiteraient agir afin de mieux comprendre la perception que chacun a de la violence scolaire. D'ailleurs la dernière question de notre questionnaire concernant les actions prioritaire apporte des réponses sans appel, mais assez complémentaires.

**En premier il convient de permettre des projets (65,1%) et de la parole (62%), mais en second cela doit s'appuyer sur un cadre ferme, a base de surveillance (48,4%) et de sanction (20,6%). On retrouve dans ces réponses, comme dans les commentaires qui ont été rédigés, le même souhait d'un équilibre entre l'encadrement réglementaire et l'implication collective dans un projet pédagogique.**

Il semble bien que l'on puisse apporter comme premier regard sur notre enquête celle d'un équilibre fragile entre la nécessité de règles précises appliquées et l'implication collective dans l'école mais aussi au delà. Certes l'école ne peut résoudre seule les problèmes, mais elle apporte un élément central dans la mesure où elle reste un lieu de référence pour tous les jeunes et aussi pour les familles.

**Les enseignants qui ont répondu à notre sondage ne baissent pas les bras, loin de là. Au contraire, ils sont conscients de l'importance de l'enjeu.** Une note désagréable doit être faite, il semble qu'il y ait des établissements qui souffrent particulièrement. Ils sont assez nombreux (entre 20 et 30%). Certes il existe les ZEP et les REP, mais ceux-là sont-ils dans cette catégorie ? N'y a-t-il pas une marginalisation progressive de la violence scolaire dans des zones délimitées et identifiées ? On pourrait penser que notre cadre de vie est porteur de ce genre de tendance communautariste et excluante. Il faut y regarder de plus près si l'évolution que l'on peut lire ici est celle de l'exclusion progressive de certaines zones qui seraient abandonnées à la fatalité économique.

# Dans le premier degré

## Un roman pour apprendre la Loi

Entretien avec Philippe Tassel

*Philippe Tassel publie Un serpent dans la peau sur Lencrier.net. Pour l'enfant, c'est avant tout un " roman qui fait peur " à lire pour le plaisir. L'histoire aborde un thème que le jeune lecteur connaît bien : le désir d'imposer au monde ses propres règles. Au-delà du suspens, le livre présente alors d'autres facettes...*

**CC : Chloé, 8 ans, dit du héros à la fin du premier chapitre " Mais il n'est pas gentil ! " .**

PhT : Non, il n'est pas gentil. Il n'est pas heureux : il ne vit que pour lui, il croit qu'on lui en veut parce qu'il n'obtient pas tout ce qu'il désire.

**CC : Pourtant, les enfants tiennent absolument à connaître la suite de l'histoire.**

PhT : Les enfants s'identifient facilement à ce Pierre égocentrique. Eux le sont également souvent. Le côté merveilleux de l'histoire les accrochent aussi sans doute. N'est-ce pas attirant d'obtenir d'un seul coup tout ce que l'on souhaite, grâce à une simple formule magique ?

**CC : Dans le premier chapitre, lorsque Pierre rentre de sa " journée poubelle ", il frappe sa sœur qui a le malheur de se trouver sur son chemin. " Ce n'est pas ma faute " argumente-t-il à sa mère.**

PhT : Pierre n'a pas de recul ni d'analyse sur le monde. S'il subit quelque chose de désagréable, il faut qu'il décharge sa mauvaise humeur sur n'importe qui ou n'importe quoi. Il ne connaît que sa propre loi, celle de son unique plaisir, celle de son humeur, au détriment des autres. Il a un côté animal. Il n'a aucun sens de sa responsabilité. Tout est de la faute des autres toujours, mais lui n'a aucune conscience de la portée de ses propres actes.

**CC : Grâce au livre de magie, Pierre arrive enfin dans SON monde à lui. En est-il satisfait ? Que représente cette odeur qui semble le suivre ?**

PhT : En fait, Pierre se retrouve complètement face à lui-même. Il vit jusqu'au bout son absence de responsabilité, son besoin de détruire. Peut-on être heureux ainsi ? " Un serpent dans la peau " pose des problèmes, il donne des pistes pour y répondre, mais laisse la place à l'imagination de l'enfant. La mauvaise odeur est une piste. Elle interroge beaucoup les lecteurs. Elle dérange, elle dégoûte. C'est volontairement qu'elle n'est pas expliquée. J'aimerais que le lecteur se demande où ça cloche, où ça dérape et ce qui change chez Pierre entre le début et la fin de l'histoire.

**CC : Page 5, Pierre se dessine un tatouage sur le bras. L'illustration de Martine Belot peut faire penser à un toxicomane...**

PhT : Le dessin de Martine est allusif. Vivre dans son monde, un monde qui n'existe pas,

on peut considérer cela comme un paradis artificiel. D'autant que Pierre est un garçon qui fuit le monde, comme certains toxicomanes.

**CC : Pour ce roman, Martine Belot qui avait illustré " Un souterrain d'enfer " a changé de style.**

PhT : Martine sait très bien rendre une ambiance. Un serpent dans la peau n'est pas dans le même registre qu'Un Souterrain d'enfer. Ici, les encres de Martine ne sont pas seulement narratives, elles apportent un éclairage particulier. Ainsi l'illustration de la page 5 donne à voir, " laisse entendre " un peu plus que le texte. L'illustration de la page 11 où Pierre regarde son bras, à la fois apaisé et interrogatif, lui répond. Elle ajoute un certain espoir à la menace toujours présente du... serpent dans la peau.

Propos recueillis par Christine Colomer

Un Serpent dans la peau et Un Souterrain d'enfer sont disponibles au format pdf sur le site de l'auteur. On y trouvera aussi de nombreuses préparations scolaires qui accompagnent les romans.

<http://lencrier.net/>

Site de Martine Belot

<http://perso.wanadoo.fr/artetcreation>

# Violence de l'école maternelle

Par Christine Colomer

11 heures : c'est le moment de ranger. Antoine et Kévin empoignent la grosse caisse de Duplos. Celle qui donne des allures de déménageurs quand on la porte. Chacun tire de son côté, bien décidé à réaliser seul son projet personnel. Cris. Antoine libère une main et tire violemment l'oreille de Kévin. Hurllements et flots de larmes. La caisse tombe. Fracas de Duplos.

Violences ordinaires d'enfants en plein égocentrisme, mais aussi violence de l'école maternelle.

Il est courant qu'un enfant de cycle I utilise la violence pour résoudre un conflit qui le met en danger. Quand Antoine et Kévin se disputent le rôle du déménageur, chacun cherche une façon de se faire reconnaître, ne supporte pas le projet de l'autre. Et à cet âge, l'autre est une entité vide de sens, le monde tourne autour de l'enfant, l'autre doit aussi intégrer cette organisation perçue comme universelle : "Je suis le maître du monde !"

Des familles leur donnent parfois raison. Ainsi, Fabrice 5 ans semble épuisé. "C'est normal, il ne veut pas lâcher sa console avant 22h30 !" dit sa maman. Ou Viviane qui traîne sa petite mine jusqu'à l'école. " Elle a de la fièvre mais veut absolument venir, alors..." Le désir de l'enfant fait office de loi pour ces parents souvent désemparés. C'est " Le temps des enfants tyrans " titre le Nouvel Observateur dans son numéro du 31/10/2002. [1] L'intégration à la vie sociale de ces enfants souvent angoissés par l'absence de repère exige la proximité attentive de l'enseignant pour que cette première rencontre avec la loi ne soit pas trop brutale, pour leur dire à tout instant, avec nos mots, nos gestes, notre attitude, l'organisation de la classe : " ici aussi, tu es très important, même si nous n'accédons pas à toutes tes demandes, même si nous interdisons certains de tes gestes, même si les autres sont aussi importants que toi. "

Dans ce fragile équilibre entre règles infranchissables pour tous et respect de la personne unique, l'enfant intègre pas à pas la Loi, il quitte un monde informe, mouvant, que seuls animaient ses désirs à sans cesse formuler, imposer, frapper. Les frontières d'un univers se dessinent au sein de la classe, il va pouvoir s'y accouder pour " découvrir le monde " en toute tranquillité, et s'ouvrir à l'autre. Cheminement au frontière de la personne que l'école maternelle semble être amenée à devoir de plus en plus conduire.

Les crèches, jardins d'enfants, et centre de loisirs s'adaptent à ces réalités humaines et sociales, avec des conditions d'encadrement et de proximité respectueuses des particularités des petits. Les crèches n'accueillent pas plus de 8 petits âgés de 2 ans pour un adulte et peuvent effectuer un travail d'écoute et de socialisation si nécessaire à cet âge. [2]

Le taux d'encadrement en centre de loisirs est de 1 animateur pour 8 enfants de moins de 7 ans. [3]

L'école maternelle française ose rassembler jusqu'à 30 petits dans une même classe. Les effectifs moyens sont de 26 enfants par classe en 1999, avec une ATSEM au petit bonheur la chance, que les classes doivent souvent se partager. [4]

Le "vivre ensemble" ne peut s'imposer qu'à la hache, les actes de violences se multiplient avec le nombre, mais aussi avec la réduction de l'espace vital : l'autre se fait surtout oppressant, l'affirmation de soi inaudible, le bruit insupportable, et l'action des adultes dépasse difficilement la frontière des pipis-bretelles.

La rentrée 2002 a accueilli 16800 élèves supplémentaires en raison de la hausse des naissances. 53900 petits élèves frapperont à la porte de l'école en septembre 2003...et ailleurs. [5]

**Liens :**

[1] <http://www.nouvelobs.com/articles/p1982/a27634.html>

[2] Décret no 2000-762 du 1er août 2000  
<http://www.adminet.com/jo/20000806/MESD0022398D.html>

[3] <http://vosdroits.service-public.fr/ARBO/190705-FXVAL122.html>

[4] MEN.DPD 1999 <http://www.education.gouv.fr/dpd/etat/somm.htm>

[5] <http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3226--282550-,00.html>

## Un collège de banlieue en "zone de prévention violence"

### 1. Présentation : la violence au collège République

Par Caroline d'Atabekian  
professeur au collège République de Bobigny

#### **Présentation du collège**

Le collège République de Bobigny est situé dans une zone de HLM, en banlieue parisienne : les mille deux cents élèves qui y sont scolarisés y affluent depuis quatre cités différentes et "rivaies". Il comporte SEGPA et classes spécialisées (6e non francophone, 4eAS, 3e d'insertion) et s'est vu attribuer petit à petit tous les labels : ZEP, "zone sensible", "zone de prévention violence" et tout dernièrement "PEP4". Dans ce cadre, il a le privilège d'avoir trois conseillers principaux d'éducation. Comme dans la plupart des établissements du 93 (Seine-Saint-Denis), il y a parmi les enseignants une moyenne d'âge assez jeune et un important mouvement chaque année. Les élèves sont d'origines très variées (70 "ethnies" différentes, d'après le CPE).

Pour gérer la violence quotidienne, l'équipe éducative a mis en place un système qui permet de réagir rapidement et efficacement aux problèmes qui émergent, mais aussi d'anticiper sur les périodes les plus tendues de l'année, ou encore de prévenir la violence par des actions communes avec les partenaires sociaux.

Par sa taille, l'importance des labels qu'il arbore à sa boutonnière, ainsi que par sa situation géographique de banlieue qui en fait la proie des journalistes en le rendant idéal car correspondant à tous les canons attendus d'un établissement difficile et non loin de Paris, le collège a souvent fait l'objet de reportages-télé. Il faut voir alors dans la cour les élèves se bousculer devant la caméra dont le champ ouvre un véritable ring où les coups fusent, pour prouver aux journalistes et au monde qu'ils sont bien les caïds sanguinaires, les sauvageons redoutables, dont on ne parle partout qu'avec un pincement au ventre. Bref, le jeu est d'aller jouer les épouvantails devant les caméras pour correspondre à un discours ambiant, peut-être perçu comme valorisant parce qu'on parle d'eux "à la télé", et de combler les journalistes qui pourront annoncer fièrement à 20 heures : "Voyez l'ambiance dans les cours de récré, tout le monde se bagarre sans arrêt !"

#### **Est-ce qu'on vous fait peur ?**

Lors de la dernière visite d'un cameraman, deux de mes élèves de troisième, tout à fait sympathiques par ailleurs, sont venus me trouver pour me demander, en souriant, très impressionnés par la réputation du collège incarnée par la présence des journalistes : "Dites madame, est-ce que vous avez peur de nous ?".

S'il est souhaitable que les médias témoignent des difficultés de certains

établissements soumis à la violence scolaire, il est en revanche tout à fait regrettable que ce ne soit que pour les stigmatiser et pour renforcer un discours déjà très largement assimilé, qui se plaît à faire de ces établissements des sanctuaires de la violence dans lesquels rien d'autre n'a plus lieu d'être et où de toutes façons aucun enseignement n'est possible. Les premières victimes de ces reportages agrémentés de détails croustillants, ce sont nos élèves, qui s'identifient à ce discours porté sur eux. Ils s'identifient d'autant plus volontiers que la violence devient ce qui fait leur importance, ce qui fait que le monde dirige ses regards vers eux. Et ils se sentent investis de la mission de maintenir cette violence apparente, qui leur donne le sentiment d'avoir un rôle pour le reste du monde, un sentiment de puissance bien sûr puisqu'ils inspirent la peur, sans voir toujours que cette violence, si elle est ce qui les relie au monde "normal", est aussi ce qui les en sépare le plus vivement, puisqu'ils sont montrés du doigt pour mieux renforcer la barrière imaginaire qu'il y a entre eux et le reste du monde, et derrière laquelle un consensus rassurant s'emploie à les enfermer davantage.

### **Le neuf trois, c'est sympa**

Il est sans doute regrettable également que de jeunes enseignants soient envoyés sur ces postes difficiles. Néanmoins la jeunesse des équipes pédagogiques est souvent à l'origine d'un dynamisme qui permet de monter de nombreux projets et de lutter efficacement contre les débordements. Ce que l'on ne voit pas assez dans la presse, que l'on entend pas assez à la télévision, c'est la spectaculaire créativité des enseignants qui se développe ici. Chacun y va de son projet, son club, ses sorties, ses ingéniosités pédagogiques, qui font de ce collège, et d'autres collèges du département, des lieux vivants où se passent aussi beaucoup de choses positives et valorisantes pour les élèves. Si la Seine-Saint-Denis est au coeur de l'innovation pédagogique, c'est grâce à nos "sauvageons", et au dynamisme de ses enseignants, qui, loin de baisser les bras, cherchent et trouvent quotidiennement des solutions pour lutter contre la violence et l'échec scolaires. Et les élèves savent être reconnaissants.

Si les actes de violence et d'incivilité sont fréquents et usants, il faut aussi reconnaître que les actes graves (relevant du pénal) restent extrêmement rares, et que la plupart des actes violents relèvent d'une minorité d'élèves. Il y a aussi, au collège République, beaucoup d'élèves calmes, sympathiques, souriants, et même de bons élèves !

## Un collège de banlieue en "zone de prévention violence"

### 2. "C'est difficile, mais pas impossible"

Entretien avec David Labrande  
Conseiller principal d'éducation au collège République

*Pour prévenir la violence et lutter contre elle, en plus des partenariats conclus dans le cadre de la "zone de prévention violence", le collège République de Bobigny s'est doté d'un système d'encadrement organisé et d'un mini "observatoire de la violence".*

**CdA - Le collège République est classé "zone de prévention violence" ; mais il est aussi "ZEP" et "zone sensible". Concrètement, quelles en sont les conséquences ?**

DL - Il faut bien distinguer le label "ZEP", qui concerne l'échec scolaire, et le label "zone sensible", qui concerne la violence scolaire. Concrètement, l'ensemble de ces labels nous apporte plus de moyens en personnel d'encadrement (plus de surveillants, et un recrutement plus large des aide-éducateurs) et plus d'heures dans la DHG. Plus spécifiquement, dans le cadre de la "prévention violence", nous bénéficions d'une coordination avec les autres institutions ou les associations de quartier. Lors des réunions de la "cellule de veille", qui concerne les différents quartiers de Bobigny, nous rencontrons notamment :

- la police ;
- des membres de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse) ;
- les bailleurs (représentants des HLM, propriétaires ou gardiens de cités) ;
- les associations de quartier ;
- des membres de la municipalité et du département ;
- la justice (tribunal d'instance de Bobigny) ;

Il s'agit de faire le point sur ce qui est entrepris au niveau de chaque quartier, sur les derniers incidents... la dernière fois par exemple, j'ai appris que dans l'une des cités, les enfants organisaient des parties de "rodéo" (avec des motos volées de la cité voisine)... la police nous tient au courant de ses actions, on réfléchit sur la manière de collaborer en fonction du contexte.

**CdA - Est-ce que des partenariats naissent de ces réunions de la cellule de veille ?**

DL - Oui, avec la police notamment, surtout au niveau de la prévention. On rencontre des gens motivés qui sont prêts à s'investir. Ca nous facilite la tâche ; par exemple, au mois de novembre dernier, quand les faits violents au collège ont commencé à devenir plus fréquents, j'ai demandé qu'il y ait une présence aux heures de sorties de cours importantes, quand il y avait de grands mouvements d'élèves. Les gens de la résidence de personnes âgées qui est à cinquante mètres du collège se plaignaient, les enfants venaient se battre là-bas. La police a donc suivi et est venue surveiller. En outre, ils nous donnent des informations qui nous permettent d'anticiper les tensions ; par exemple, le commissaire de Bobigny nous informe qu'un trafic de drogue a été démantelé mais que la situation risque de générer des conflits. Ou bien ils nous préviennent qu'ils vont procéder à

de nombreux contrôles d'identité, pour suivre les dernières directives de leur ministère, et que cela peut créer des tensions.

La police vient également faire des animations pendant les heures de vie de classe, pour dialoguer avec les élèves et faire avec eux le point sur un certain nombre de choses. Mais cela existe depuis le début des années 1990 et dépasse le cadre des partenariats actuels.

### **CdA - Quelle organisation a été mise en place à l'intérieur du collège pour faire face à la violence ?**

DL - On essaie de cadrer aux maximum les élèves, au risque d'aller à l'encontre du développement de leur autonomie. Malheureusement, l'expérience montre que si on leur laisse trop d'autonomie, ils s'en rendent compte tout de suite et en abusent très rapidement. Par exemple, mardi dernier, il n'y avait qu'un CPE (les autres étaient en formation) et beaucoup de profs absents, et il y a eu des dégradations dans les bâtiments (des tags). Dans ce cas d'ailleurs, on fait de notre mieux avec le concours de l'intendante pour que les traces disparaissent immédiatement, afin de ne pas encourager l'imitation. Aujourd'hui les murs sont intacts.

### **CdA - Quel processus s'enclenche dès lors qu'un élève a commis un acte répréhensif ?**

DL - L'adulte témoin prévient la vie scolaire. On lui demande immédiatement un rapport écrit, puis on convoque aussitôt l'élève. Il est isolé, on lui demande alors de rédiger sa version des faits (voir sur le site du Café Pédagogique le modèle de lettre d'excuses type <http://www.cafepedagogique.net/dossiers/violence/republique/excuses.pdf>) ; il doit tout expliquer en détail, expliquer où, quand, pourquoi cela s'est passé, et quelles en sont les conséquences. On recueille d'ailleurs généralement des textes plutôt longs, il est rare qu'à cette occasion les élèves ne mettent que trois lignes. Puis dans une discussion avec l'élève, on confronte les deux écrits (le sien, et le rapport de l'adulte). Globalement, ils reconnaissent leurs bêtises assez rapidement.

Seuls les plus durs, ceux qui ont l'habitude des interrogatoires de la police, restent muets : "Je n'ai rien fait, je n'ai rien vu". Mais ils sont peu nombreux. Dans ce cas, on fait appel au sens civique des autres élèves témoins, on leur demande à eux d'écrire leur version des faits, de façon anonyme pour qu'ils ne soient pas menacés de représailles, jusqu'à ce qu'on récupère suffisamment d'informations pour décider d'une sanction.

### **CdA - Comment est définie la sanction ?**

DL - Pour la sanction, nous nous basons sur une grille indicative (que vous trouverez ici : [http://www.cafepedagogique.net/dossiers/violence/republique/grille\\_sanctions.pdf](http://www.cafepedagogique.net/dossiers/violence/republique/grille_sanctions.pdf)).

L'objectif est de n'être pas trop laxiste, mais de ne pas tomber dans l'excès de sévérité. Cette grille nous permet de nous situer et d'harmoniser les sanctions et la tolérance de chacun. Ensuite, on l'adapte au cas par cas. La sanction est personnalisée selon le passé de l'élève et sa situation.

Le problème en effet, c'est que tous les adultes du collège n'ont pas le même seuil de tolérance. Derrière le mot "violence", nous ne mettons pas tous la même chose, cela dépend de notre propre expérience. Cela est particulièrement frappant avec les jeunes collègues qui arrivent au collège, généralement pas originaires de Seine-Saint-Denis, qui ont parfois des réactions très différentes. Certains sont outrés pour peu de choses, d'autres au contraire laissent passer des insultes graves à leur égard en ne les sanctionnant que d'une heure de retenue par exemple.

Si le cas est grave, il y a deux solutions : soit il manque des éléments, et l'on prend une mesure conservatoire en renvoyant l'élève chez lui jusqu'à ce qu'on obtienne tous les éléments nécessaires, soit tout est clair et la sanction est prise immédiatement. On avertit la famille, et le lendemain on prononce une exclusion, ou une "exclusion-inclusion".

### ***CdA - En quoi consiste l'exclusion-inclusion ?***

DL - L'élève est exclu de cours un ou plusieurs jours, mais il est tenu de se présenter au collège. A l'origine, il était censé être pris en charge par un "tuteur", généralement un aide-éducateur qui devait l'aider à enclencher un processus de réflexion sur ce qui avait eu lieu, à en percevoir les causes et conséquences et à sortir de la spirale de la violence. Mais, faute de formation, de motivation ou de temps, ce système s'est révélé peu efficace. On s'est aperçu qu'il y avait plus de récurrence dans les cas d'exclusion-inclusion que dans les cas d'exclusion simple.

### ***CdA - Est-ce qu'il n'y a pas aussi un système de tutorat suite à un conseil de prévention ?***

DL - Oui, c'est un système qui peut marcher, sauf qu'on ne donne pas à boire à un âne qui n'a pas soif. Le principe, c'est que l'élève doit choisir un tuteur parmi tous les adultes du collège. Il doit alors le voir une fois par semaine, pour lui rendre compte de son comportement pendant la semaine et en discuter avec lui. Il y a eu quelques bons résultats, mais le plus souvent l'élève ne venait pas lors du rendez-vous hebdomadaire, bien qu'il ait choisi son tuteur, et nous avons finalement été obligés d'abandonner cette solution.

### ***CdA - Et en ce qui concerne la prévention ?***

On se sert des heures de vie de classe : nous allons nous-mêmes dans les classes (les CPE), pour discuter avec les élèves et faire le point sur les problèmes de violence. Mais cela reste rare, car nous avons chacun quinze classes à charge.

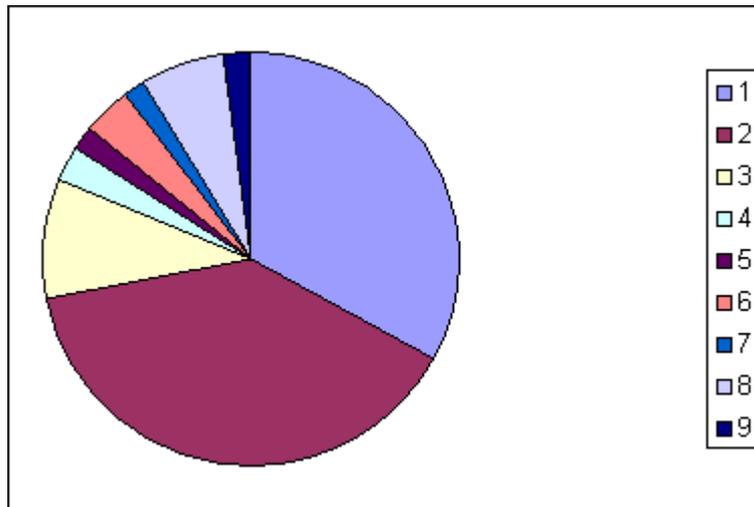
Il y a aussi les surveillants ; leur présence est essentielle, car ce sont les premiers "au front". Dans la mesure du possible, ils dédramatisent les problèmes dès leur apparition, recadrent les élèves, notamment ceux qui "s'amuse" à se taper dessus (deux fois sur trois cela finit en bagarre).

### ***CdA - Et puis il y a l'observatoire de la violence ?***

DL - Oui. A l'origine, c'était une idée de l'ancien principal, que nous avons maintenue ; il s'agissait de noter systématiquement tous les faits ayant donné lieu au moins à un avertissement avant exclusion. Cela permet d'avoir des statistiques précises sur l'année, sur la nature des faits, sur les profils d'élèves. Il est vrai qu'ensuite il y a eu une demande institutionnelle, puisque tous les établissements sensibles doivent faire remonter ce type de données par le biais d'une plate-forme de saisie en ligne. Nous avons toutefois continué en parallèle nos propres observations.

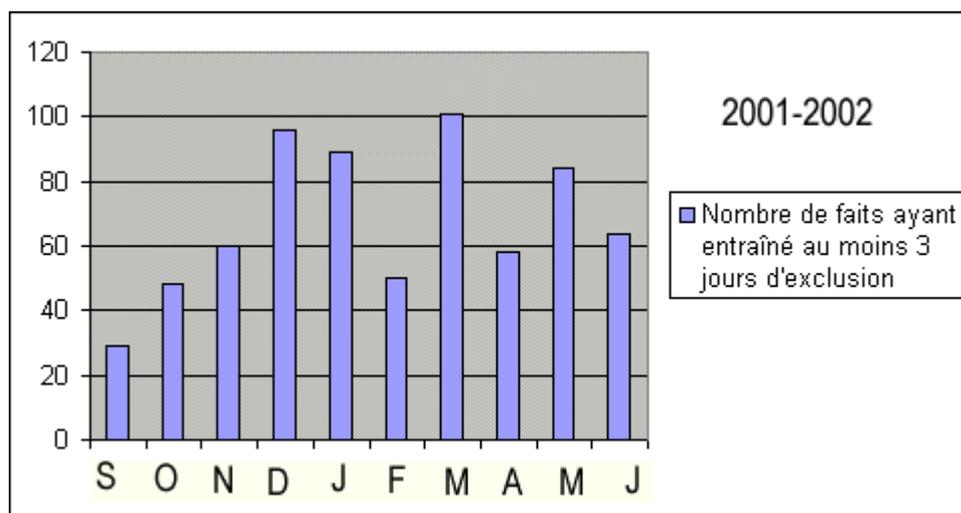
Lorsqu'on prend le temps de dépouiller toutes ces données, on se rend compte avec le recul qu'il y a une différence sensible entre ce que nous ressentons sur le coup, aux moments où nous prenons en charge les actes de violence, et puis l'objectivité des chiffres.

Voici par exemple un graphique qui représente le pourcentage de faits ayant donné lieu au moins à un avertissement au premier trimestre 2002-2003, en fonction de la nature des faits :



1. Violence (bagarres, agressions sur élèves).
2. Incivilités (insultes, comportements insolents).
3. Cumul important d'heures de retenues.
4. Faux et usages de faux.
5. Menaces (envers enseignant ou élève).
6. "Perte" du carnet de correspondance.
7. Retenues non faites.
8. Sortie sans autorisation.
9. Vol.

Sur le graphique suivant, qui est sensiblement le même chaque année, on se rend compte des périodes plus ou moins calmes ou au contraire plus ou moins agitées. Il y a toujours une montée au premier trimestre avec un pic en décembre, puis avant les vacances de février et de Pâques (notons qu'il y a 1000 élèves dans le collège).



Ces chiffres nous permettent aussi d'anticiper sur le terrain, en nous donnant des indications sur le degré de vigilance qu'il faut avoir selon les périodes.

**CdA - On est quand-même impressionné par la prédominance de la violence et de**

***l'incivilité, parmi les faits ayant donné lieu au moins à un avertissement ?***

DL - Il faut dire que pour nos élèves, qui grandissent dans les cités voisines, mais viennent d'horizons ethniques très variés (70 ethnies différentes), une des valeurs essentielles est la force physique, qui inspire un profond respect. Alors, selon leur degré de maturité, on essaie de dialoguer, mais on peut se heurter à la violence verbale, qui est une autre expression de la force, par l'intimidation, et qui leur est tout à fait naturelle.

***CdA - Et finalement, la violence au collège ?...***

DL - La violence est un phénomène qui déborde le cadre du collège. Ce qui se passe dans les cités n'est pas du ressort de l'éducation nationale. Si les jeunes peuvent se sentir à l'abri des cités dans le collège, c'est déjà ça. Je crois qu'on peut faire en sorte que cela diminue, mais on ne pourra évidemment pas l'éradiquer. Mais il faut aussi dire qu'il y a un relai médiatique qui ne nous aide pas. Régulièrement, la presse s'empare d'un fait qu'elle monte en épingle, et s'emploie à cultiver l'image d'une violence de banlieue démesurée. L'an dernier par exemple, il y a eu une série de reportages à propos du pillage d'un centre commercial vers la Défense ; nous avons crains à ce moment-là que les jeunes du quartier, qui en ont inévitablement entendu parler, ne cherchent à imiter cela. En fait, c'est le discours de la presse qui crée une banalisation de la violence.

***CdA - Est-ce que la violence ne devient pas, aussi, banale, quand on travaille quotidiennement dans ce milieu ?***

DL - C'est sûr qu'il y a une certaine banalisation, mais pas au point où la presse monte les choses en épingle. Quand on arrive dans ce type de quartier, si l'on n'a pas l'habitude, cela peut choquer. Mais ce n'est pas insurmontable. Personnellement, j'interviens dans des formations IUFM, et je dis souvent aux stagiaires, qui redoutent d'être mutés ici : "c'est difficile, mais pas impossible". Si l'équipe éducative travaille dans une direction donnée, avec un niveau de tolérance commun, on peut gérer la violence à l'école.

Propos recueillis par Caroline d'Atabekian

# Un collège de banlieue en "zone de prévention violence"

## 3. Il faut signaler les enfants analphabètes car ils ne le sont pas pour rien

Entretien avec Mme Bouscaillou  
association ADSEA

*Parce que les jeunes ont une vie au dehors du collège, et que celle-ci déborde facilement dans l'établissement, plusieurs associations sont des interlocuteurs réguliers de l'équipe éducative. C'est le cas, par exemple de l'association ADSEA.*

### **FJ- L'ADSEA s'intéresse à quels élèves ?**

Mme B.- Nous intervenons dans un cadre judiciaire, sur mandat d'un juge. Les jeunes dont on s'occupe sont concernés par une démarche judiciaire. Il peut s'agir d'une enquête sociale pour des familles qui traversent une crise grave, d'une investigation éducative ou d'une action éducative. Par exemple nous conseillons un magistrat qui cherche à apporter une solution à un problème familial qui touche un enfant. Ou nous intervenons après une décision de justice par exemple pour assurer la scolarisation de l'enfant.

### **FJ- Il vous faut donc avoir un lien avec le collège ?**

Mme B.- Nous suivons les jeunes que nous avons en charge et nous sommes en contact régulier avec le CPE, l'assistante sociale du collège quand il y en a une. Hélas c'est assez rare. Dès qu'il se passe quelque chose, le CPE nous appelle. Nous nous mettons en contact avec la famille qui est un interlocuteur prioritaire pour nous. Dans certains cas il faut restaurer l'autorité familiale. Mais plus souvent, les familles sont soucieuses de leurs enfants, même quand elles rencontrent de grosses difficultés. Une bonne partie de ces familles sont au chômage ou au RMI par exemple.

Ceci dit, la collaboration avec le collège devrait être plus étroite et particulièrement dans les cas d'exclusion. Un enfant exclu c'est quelqu'un qui traîne dans la cité. On image mal, au-delà des bravades, à quel point l'exclusion est ressentie péniblement par ces jeunes, même si les cours les intéressent peu. Les enseignants seraient bien surpris s'ils voyaient comment ils se préparent, dès la mi-août, à la rentrée. Alors être exclu...

### **FJ- A votre avis, le collège devrait changer ?**

Mme B.- A coup sur, un enfant qui a des difficultés à l'extérieur a du mal à être cadré au collège. Parfois ça l'empêche d'intégrer des savoirs, tellement il est préoccupé. Ainsi les problèmes de violence peuvent n'être que des symptômes, à lire comme tels. Nous suivons des enfants qui ne peuvent pas s'adapter à l'école. Par exemple, quand un enfant arrive au collège sans savoir bien lire, il ne peut pas suivre une scolarité comme les autres. Celle-ci est obligatoire, mais en fait le collège ne peut pas accueillir ces jeunes. Il

faudrait d'autres structures mais elles sont rares.

***FJ- Alors quelle solution ?***

Mme B.- Il faudrait remonter en amont. Déjà au niveau de l'école primaire. Elle devrait signaler plus souvent les élèves en difficulté à l'Aide sociale à l'enfance. Ces jeunes là finissent par l'être mais trop tard. Ce que l'école doit comprendre, c'est qu'il faut signaler les enfants analphabètes car ils ne le sont pas pour rien. Au-delà, il faut reconnaître que le métier d'enseignant change et que c'est forcément difficile.

***FJ- Quels changements vous semblent nécessaires ?***

Mme B.- Il y a déjà l'accueil des parents. C'est souvent difficile pour les familles de revenir à l'école. Or l'accueil est souvent désagréable. Quand on écoute les jeunes, on se rend compte également du poids des difficultés relationnelles avec les enseignants. On voit des jeunes choisir les cours, refuser d'aller dans le cours d'un prof sous prétexte "qu'il ne l'aime pas". Tous ces comportements montrent que les relations avec les enseignants varient. C'est au cas par cas...

***FJ- Mais alors ils sont irresponsables ces jeunes ?***

Mme B.- Non. La sanction reste nécessaire. Au fond ça rassure plutôt les jeunes, quoiqu'ils disent. Mais, si on veut agir efficacement, il faut impérativement comprendre pourquoi tel jeune est devenu délinquant.

Propos recueillis par François Jarraud

# Un collège de banlieue en "zone de prévention violence"

## 4. Association "Vie et Cité" : Un travail de longue haleine

Entretien avec Mme Wagnier

De tous les partenaires qui travaillent avec le collège République, l'association "Vie et Cité" est sans doute géographiquement la plus proche. Ses locaux, un pavillon de banlieue prêté par la municipalité, sont à quelques mètres de la clôture du collège.

### ***FJ- Comment "Vie et cité" intervient-elle dans la lutte contre la violence ?***

Nos objectifs vont au-delà ! Nous sommes une association de prévention spécialisée, intervenant en conséquence dans le cadre de la protection de l'enfance. Nous sommes présents dans 4 quartiers de Bobigny et depuis peu à Drancy. Nous n'intervenons pas sur instruction judiciaire. Notre terrain d'action c'est les cités. Nous sommes présents dans les cités et nous prenons contact avec les jeunes, en priorité des adolescents de 12 à 16 ans. Nous essayons d'obtenir la confiance des jeunes, ou des groupes de jeunes, afin de les aider dans différents domaines et le cas échéant de leur permettre de sortir de leurs échecs.

### ***FJ- Que leur proposez-vous ?***

Des actions, des rencontres qui permettent de développer leur estime d'eux-mêmes. Par exemple, nous avons ouvert un atelier d'arts plastiques dans une cité qui a bien marché et a permis, entre autres, à certains jeunes de montrer leurs travaux à leur instit. Ailleurs les jeunes repeignent les cages d'escalier ce qui améliore grandement les relations avec les gens du quartier et le bailleur. On fait aussi du soutien scolaire, principalement avec des adolescents qui rejettent les autres structures existantes.

### ***FJ- Comment aidez-vous le collège ?***

Mais on est pas là pour servir le collège ! L'association est au service des jeunes. On travaille au niveau de l'individu. C'est seulement dans cette optique que nous avons évidemment des relations avec le collège. En fait c'est assez ancien. Trois de "nos" quartiers sont dans le secteur du collège République et par suite nous suivons les jeunes dans leur vie scolaire. Nous entretenons un contact régulier avec le CPE qui nous tient informés des problèmes rencontrés par les jeunes. Quand il le faut, nous assistons aux conseils de discipline. Nous participons au projet intercollège qui regroupe 4 collèges de Bobigny. C'est un dispositif de prévention de l'exclusion où on repère les gamins en difficulté, on échange des informations. Pour les jeunes en difficulté sérieuse, on leur propose un parcours individualisé de 5 semaines où l'enfant reste au sein du système scolaire mais où il travaille un projet précis. On intervient également pour trouver une solution en cas d'exclusion scolaire et rescolariser les gamins.

### ***FJ- Votre action donne des résultats ?***

Oui. Mais c'est un travail de longue haleine. On voit les jeunes changer de langage par exemple ce qui signifie des réactions moins violentes. On arrive à désamorcer des conflits avec l'école. Plus globalement, notre action est évaluée à partir de contrats d'objectifs définis sur 5 ans avec notre financier, le Conseil général.

***FJ- Comment voyez-vous l'avenir ?***

On travaille avec quelques jeunes, environ 200 par an. Nous ne sommes pas les seuls à intervenir auprès d'eux. Et il reste tant à faire dans nos cités pour recréer du lien social, venir au secours des parents, aider les jeunes à trouver leur place.

Propos recueillis par François Jarraud

## A la Réunion

### "Plus puissant que la violence, le respect !"

Norbert Troufflard  
Coordonnateur ZEP 2d degré  
ZEP de Piton St Leu

Le collège Marcel Goulette, situé à Piton St Leu, côte ouest de La Réunion, est en ZEP depuis la fin des années 80. Dans cet établissement, la violence n'a rien à voir avec ce que les médias nous montrent des banlieues des grandes villes métropolitaines. Néanmoins, elle est ici aussi présente, dans les quartiers, aux abords directs du collège et parfois au sein même de l'établissement. Comme ailleurs les causes de la montée de cette violence sont liées à l'environnement socio-économique, urbanisation rapide des quartiers, inactivité des jeunes due à un des plus forts taux de chômage de l'île mais également à une évolution trop rapide des rapports jeunes-adultes dans une société où il y a quelques années encore le respect de l'autre était le pilier de l'éducation des enfants.

Face à cette situation, la lutte contre la violence et l'éducation à la citoyenneté sont devenues de fait un des trois axes prioritaires du contrat de la ZEP (contrat de réussite) de Piton St Leu. Un des autres axes de ce contrat étant l'ouverture du collège sur le quartier, c'est dans le partenariat avec d'autres institutions (gendarmerie, justice), la mairie, le contrat de ville et surtout les associations de quartier que cette politique de prévention et d'éducation s'est organisée. La volonté de chacun des acteurs de travailler ensemble a permis progressivement de construire un réseau partenarial susceptible à tout moment de se mobiliser pour proposer, gérer et financer des actions d'éducation à la citoyenneté et de prévention contre la violence, telles que " la journée Sport-Gendarmerie-Jeunesse " ou " Plus puissant que la violence, le respect ! " opération qui s'est déroulée pendant la Coupe du Monde de football 2002.

#### **Journée Sport-Gendarmerie-Jeunesse**

La journée Sport-Gendarmerie-Jeunesse est une manifestation nationale visant à rapprocher les jeunes des quartiers sensibles et les forces de l'ordre. A la Réunion, c'est la brigade de Piton St Leu qui s'attelle à cette tâche à l'adresse de plus de 1000 jeunes du collège et des classes de grande section des écoles primaires de la ZEP. En partenariat avec le département, la municipalité, le collège et les associations de quartier, de nombreuses activités sont proposées : tournoi de foot, escalade, piste routière, présentation d'un véhicule blindé, démonstration de chiens dressés dont l'encadrement nécessite la mobilisation de nombreux services de gendarmerie.(Peloton Mobile, Peloton de Haute Montagne, Brigade de la Délinquance, équipe cynophile...)

En dehors du côté festif de cette animation, le regard des jeunes vis-à-vis des forces de l'ordre semble changer. " Depuis 5 ans que cette manifestation existe, nous avons noté une amélioration dans les rapports entre d'une part les jeunes, d'autre part les représentants de l'Etat et des collectivités territoriales " se félicite l'adjutant Thierry Vigneau. Quant à Pierre, élève du collège qui a perdu son match de foot 3-0 contre les gendarmes de Saint Benoit, il déclare " Ce n'est pas grave. Ce genre de manifestation

rapproche un peu les jeunes de la loi " " Ce n'est pas encore ça, mais chacun doit faire un petit effort. Et puis, les vrais délinquants ne sont pas ici ".. C'est vrai que les jeunes les plus difficiles ne sont pas toujours présents mais comme le déclare un gendarme " si on peut toucher des élèves de sixième et leur éviter de dérapier, ce sera déjà bien. A la fin de la journée une distribution gratuite de tee- shirts vient récompenser tous les participants.

Cette action se déroule au collège et sur les terrains de sport de la commune. Elle est organisée et gérée par la Gendarmerie. Son financement est assuré à 50% par la Gendarmerie et à 50% par le contrat de ville.

### **Plus puissant que la violence, le respect !**

Au départ de cette opération, se trouve une association " Toupaga " qui inscrit son action dans le cadre de l'économie solidaire. Son idée, profiter d'un évènement mondial , la coupe du monde de football 2002, pour mobiliser l'ensemble des acteurs du quartier afin de sensibiliser les jeunes au respect des autres et à la lutte contre la violence.

Un groupe de travail est alors constitué, autour du chef de projet du contrat de ville et du président de Toupaga, groupe composé du principal du collège, d'agents de l'ANPE de la Mission locale d'Insertion, de la Gendarmerie et de certaines associations. Le projet retenu consiste à utiliser les retransmissions de matchs pour organiser des débats afin de parler de la violence. Pour animer ces débats, des associations humanitaires (Amnesty International, Terre des Hommes, ...), des associations de protection de l'environnement, de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, des partenaires institutionnels (Conseil Général, Justice) mais également des personnalités de l'île de La Réunion telles que Jean Louis Prianon et Chantal Dallenbach pour le sport, Thierry Gauliris et Gilbert Pounia pour la musique sollicités pour animer ces débats. Tous répondront présents et c'est plus d'une vingtaine de séances qui ont pu se dérouler au collège durant le mois de Juin 2002, pour les élèves durant les heures d'ouverture et pour les jeunes des associations sportives du quartier le soir et le week-end .

Là encore, l'organisation et la gestion, pourtant très lourdes, d'une telle manifestation ont été entièrement pris en charge par des partenaires extérieurs au collège. Le financement a été assuré à la fois par l'association Toupaga et le contrat de ville.

S'inscrivant dans une politique globale du quartier, il est bien sur difficile d'évaluer l'impact d'une telle opération auprès des jeunes. Le réseau existant dans le quartier a pu grâce à cette action s'élargir à d'autres intervenants qui aujourd'hui sont prêts à revenir. Ainsi en Novembre 2002, certains ont animé la journée des droits de l'enfant. D'autres sont attendus pour la Journée de l'Engagement ou pour la semaine des parents à l'école.

## La violence à l'école au Royaume-Uni

Helen Cowie, Roehampton, University of Surrey  
Dawn Jennifer, Roehampton, University of Surrey  
Sonia Sharp, University of Sheffield  
Peter Smith, Department of Psychology , Goldsmiths College , London

### *Résumé*

*Absence de registre central de statistiques de source gouvernementale sur la violence à l'école ; recherche peu importante sur la nature et la prévalence de la violence à l'école, à l'exception des études sur le harcèlement et l'intimidation entre élèves. Plusieurs initiatives du Gouvernement et quelques mesures nationales/régionales ont été mises en œuvre récemment pour améliorer le niveau des comportements dans les établissements scolaires, y compris au sujet de l'échec scolaire, du manque de motivation, de l'exclusion sociale, du mauvais comportement, de l'absentéisme et du harcèlement entre élèves.*

*Un compte-rendu plus complet des études dans le Royaume -Uni est disponible dans le rapport : Cowie, Jennifer and Sharp (2003) (dont ce bref compte-rendu est adapté). Ceci fait partie d'un volume publié (Smith 2003) qui détaille les connaissances et les actions entreprises au sujet de la violence à l'école dans la Communauté européenne.*

En Angleterre, la violence à l'école est traitée de manière anecdotique par les médias et par les centres d'appels téléphoniques tels que ChildLine , mais ni la DfES ni le Home Office ne disposent d'un registre central de statistiques scolaires concernant ce sujet. Au cours de la dernière décennie, la recherche a porté en grande partie sur le sujet apparenté du harcèlement entre élèves. On trouvera les meilleurs indicateurs de la violence à l'école dans les statistiques d'exclusion du DfES (2002) et les statistiques de la violence à l'école relevées sur le sondage British Crime Survey.

De 1995 à 1998 le nombre total d'exclusions dépassait les 12000 par an, à peu près 0,17 pour cent des enfants à l'école ; en 1998/99 ce chiffre est tombé à 0,14 pour cent. Les causes d'exclusions sont souvent des cas de désobéissance générale ou des cas d'agression physique contre le personnel ou d'autres élèves. 83 pour cent des exclusions définitives étaient des garçons ; 66 pour cent étaient des élèves âgés de 13,14 ou 15 ans.

Selon le sondage British Crime Survey (Budd, 1999) 3.2 pour cent des enseignants d'école primaire et 4.2 pour cent des professeurs du secondaire sont victimes de violences. La description qu'en donnent les enseignants, porte à croire que les élèves et leurs parents sont les deux principales sources de violence.

La recherche en ce qui concerne le harcèlement entre pairs dans les écoles a été plus fournie. Smith et Shu (2000) ont fait état des données d'un questionnaire rempli par 2.308 élèves âgés de 10 à 14 ans, provenant de 19 écoles réparties sur le territoire anglais. 2.9 pour cent des élèves ont mentionné des pratiques d'intimidation sur leurs camarades " deux à trois fois " par mois ou plus. Ces chiffres étaient plus bas que ceux obtenus 7 ans auparavant (Whitney & Smith, 1993) et les auteurs, dans une tentative d'explication, l'attribuent à l'augmentation des mesures anti-harcèlement prises par les écoles participantes ainsi que dans l'ensemble du Royaume Uni.

## **Positions actuelles en ce qui concerne la violence à l'école**

Bien que rien de particulier n'ait été instauré pour faire face à la violence dans les écoles, plusieurs initiatives récentes du gouvernement ont concerné des questions apparentées. Depuis septembre 1999, le School Standards and Framework Act (1998) rend obligatoire pour toutes les écoles la mise en œuvre de mesures visant à " encourager un comportement correct et le respect d'autrui par les élèves et, en particulier, à prévenir toute forme de harcèlement parmi les élèves. "

Un programme gouvernemental sur trois ans " Excellence in Cities " aborde l'échec scolaire, l'absence de motivation et l'exclusion sociale dans certaines zones urbaines ciblées (DfES 2002). Les établissements perçoivent des fonds s'ils peuvent donner la preuve des mesures et des pratiques mises en place pour faciliter l'élaboration , par exemple, de projets pour les élèves dont le comportement est agressif ou perturbant .

En décembre 2000, le Secrétaire pour l'Education et l'Emploi en place, a lancé un portfolio anti-harcèlement, mettant à jour la publication de 1994 " Don't suffer in silence " qui s'appuyait sur les conclusions du projet contre le harcèlement de Sheffield. Les thèmes couverts comprenaient : le projet d'établissement, les perspectives pour les élèves, les stratégies d'opposition au harcèlement, la complétion des programmes scolaires, l'entraide entre élèves et la coopération avec les parents et la communauté. Il y a aussi une vidéo à l'usage des enseignants.

Le portfolio est doublé d'un site web: <http://www.dfes.gov.uk/bullying/> .

En mars 1999, le Forum sur les Enfants et la Violence a lancé une campagne : " Towards a Non Violent Society : Checkpoints for Schools " (Varnava 2000) - Vers une société de la Non Violence : Points de contrôle pour les établissements scolaires -. Il s'agit d'un guide pratique permettant aux écoles d'actualiser leur activité et de développer des projets de promotion de la non-violence intégrables à la politique globale de l'école . Le guide permet aussi le monitorat et l'évaluation des progrès. (NCB 2000).

Towards a non-violent society : Checkpoints for Young People a été présenté aux élèves passant du primaire au secondaire afin de leur faire prendre conscience de la violence entre élèves et de la prévenir.

**Leap Confronting Conflict** a été créé par The Leavers (Oeuvre de Bienfaisance d'une Communauté artistique Quaker) en 1987 afin d'explorer les causes et les effets des conflits et de la violence dans la vie des jeunes. Ils ont développé une série de projets dont Confronting Conflict in Schools (1999) qui engage actuellement les établissements scolaires dans des processus actifs de résolution de conflits et de médiation.

**Childline in Partnership with Schools** (CHIPS) a été présenté dans les établissements secondaires en octobre 1997 et plus de 1000 écoles y adhèrent (Turner 2000). Il s'agit d'un partenariat entre ChildLine ( numéro d'appel), les jeunes et les établissements, qui encourage les établissements à soutenir les élèves dans leurs efforts pour mettre en place des projets conçus par et pour les élèves qui souhaitent s'attaquer à la gestion de problèmes affectant leur vie, tels que le harcèlement et la violence. Un "Dossier du Professeur" comporte huit leçons inspirées de quelques-uns des problèmes les plus répandus parmi ceux dont parlent les élèves du primaire dans leurs appels à ChildLine, y compris les pratiques d'intimidation et de harcèlement.

Le **Peer Support Forum** a été établi en 1998 grâce à une collaboration entre ChildLine/CHIPS et la Mental Health Foundation ( <http://www.mhf.org.uk/peer/> ). Son

objectif est la promotion de l'entraide entre pairs afin d'améliorer le confort émotionnel des jeunes enfants et de s'opposer au harcèlement et autres formes de violence. Les projets tournant autour du soutien entre pairs comprennent Circle Time, un moment réservé chaque semaine, pendant lequel professeurs et élèves sont assis en cercle et participent à des activités, des jeux et des discussions de sujets difficiles, avec pour objectif la résolution de problèmes; Circle of Friends, une méthode pour faciliter les rapports avec autrui pour un élève vulnérable à l'exclusion sociale ; Befriending systems, impliquant l'engagement d'un ou de plusieurs élèves " sur qui on peut compter "; et Conflict resolution/mediation, un processus structuré dans lequel un tiers aide les participants volontaires à résoudre leur conflit. Active listening methods va au-delà des approches de soutien amical et de médiation pour déboucher sur des interventions plus franchement orientées vers un mode de conseil. Les élèves tenant le rôle de moniteurs suivent une formation et sont supervisés dans leurs compétences d'écoute active nécessaires au soutien des pairs qui font appel à eux.

En général, les méthodes de soutien par les pairs sont accueillies favorablement par les utilisateurs, par les professeurs et par les parents. Leur impact le plus important est d'orienter l'ambiance de l'établissement vers plus de convivialité. Les élèves aidant leurs pairs gagnent énormément en compétences relationnelles, en confiance et en estime de soi. L'inconvénient est que le système est considéré comme essentiellement " féminin " avec seulement un petit pourcentage de garçons (à peu près 20 %) (Cowie and Wallace 2000 ; Cowie et al.2002).

## Références

- Budd, T. (1999). *Violence and Work: Findings from the British Crime Survey*. London: Home Office.
- ChildLine (2000). *ChildLine Teacher's Pack*. London: ChildLine, Studd Street, London N1 0QW.
- Cowie, H., Jennifer, D. & Sharp, S. (2003). *School violence in the United Kingdom: addressing the problem*. In P.K. Smith (ed). (2003). *Violence in schools: The Response in Europe*. London: Routledge.
- Cowie, H., Naylor, P., Talamelli, L., Chauhan, P. & Smith, P. K. (2002). *Knowledge, use of and attitudes towards peer support: a follow-up to the Prince's Trust survey*, *Journal of Adolescence*, 25.
- Cowie, H. & Wallace, P. (2000). *Peer Support in Action*. London: Sage. <http://www.peersupport.co.uk/>
- Department for Education and Employment (2000). *Don't Suffer In Silence: An Anti-Bullying Pack For Schools*. London: HMSO.
- Department for Education and Skills (2002). Website: <http://www.dfes.gov.uk/> *Leap Confronting Conflict* (1999). Annual Review 1999. Unpublished. *Leap Confronting Conflict*, The Leap Centre, 8 Lennox Road, London, N4 3NW.
- Smith, P.K. (ed). (2003). *Violence in schools: The Response in Europe*. London: Routledge.
- Smith, P. K. & Shu, S. (2000). *What good schools can do about bullying: findings from a survey in English schools after a decade of research and action*. *Childhood*, 7, 193-212.
- Turner, M. (2000). *Strategy Plan For CHIPS*. London: ChildLine, Studd Street, London N1 0QW.
- Varnava, G. (2000). *Towards a Non-violent Society: Checkpoints for Schools*. London: National Children's Bureau/Forum on Children and Violence.
- Varnava, G. (2001). *Towards a Non-violent Society: Checkpoints for Young People*. London: National Children's Bureau/Forum on Children and Violence.
- Whitney, I. & Smith, P. K. (1993). "A survey of the nature and extent of bully/victim problems in junior/middle and secondary schools". *Educational Research*, 35, 3-25.

# Les comportements violents seront vaincus par l'éducation

Par Georges Dupon-Lahitte  
Président de la FCPE

Personne ne nie l'augmentation des signalements des faits de délinquance des mineurs, encore qu'il faille s'entendre sur ce que ce terme recouvre exactement. Personne ne récusé la situation insupportable dans laquelle se trouvent certains quartiers, certaines zones rurales, certains établissements scolaires.

Encore faudrait-il ne pas passer systématiquement sous silence que les pires violences faites aux jeunes, ce sont d'abord celles qu'ils s'infligent à eux-mêmes : anorexie, auto-mutilation, suicide, par sentiment d'abandon ou désespoir.

Exploiter certaines situations difficiles pour faire l'amalgame entre jeunesse et délinquance, entre délinquance et immigration est une imposture ! C'est désigner à bon compte des boucs émissaires pour occulter des situations bien plus scandaleuses, c'est exacerber le sentiment d'insécurité pour mieux récupérer les voix de la peur.

Chaque élève prend le chemin de l'école avec son propre bagage, que le poids des difficultés transforme souvent en fardeau. Dès qu'il franchit le portail du collège napoléonien, chaque jeune fait l'apprentissage précoce des instruments de la sélection : il suffit que son établissement soit plutôt à la périphérie qu'au centre ville, il suffit que ses outils intellectuels soient différents de ceux qui sont sollicités par la norme dominante pour que très vite l'échec scolaire s'installe, provoque le découragement et la fuite vers d'autres terrains d'études...

Ainsi s'installe peu à peu une forme de violence, voire de délinquance, qui provoque autrui et le regard d'autrui pour se sentir exister, y compris par le truchement de l'exaction.

Cette violence tend à combler le vide laissé par l'absence de respect mutuel, qui est d'abord, et fondamentalement, " ...la reconnaissance minimum de l'espace de dignité de chacun... ".

Elle dérive parfois très vite vers une délinquance d'oppression, un mode de vie en marge, où l'exigence de respect devient alors univoque, et imposée par la domination du caïd. Cette soumission au plus fort reste malheureusement pour ces jeunes la seule offre sociale qui leur soit accessible.

C'est pourquoi, dans des cas extrêmes, des mesures d'éloignement du jeune de son milieu d'origine sont parfois nécessaires et profitables, à condition qu'un certain nombre de conditions soient réunies dans la perspective d'un retour à la vie sociale : un séjour encadré par du personnel compétent et en nombre suffisant, un retour adapté aux apprentissages scolaires, un lien régulier conservé avec le monde extérieur, un soutien apporté aux parents invités à accompagner au jour le jour la réinsertion de leur enfant dans une vie normale.

On n'a jamais vu un milieu clos qui ne devienne très vite un véritable bouillon de culture des attitudes déviantes.

Cette focalisation obsessionnelle sur la délinquance juvénile fait habilement oublier, comme le souligne Jean-Pierre ROSENCZWEIG, que si 21% des délits sont imputables aux mineurs, c'est qu'il en reste 79% à la charge des adultes.

Alors, vraiment, la vaine incantation qui enjoint l'Ecole à revenir à l'enseignement de la morale civique tourne à la provocation quand se développent au même moment, dans notre société, des comportements qui vont à l'opposé.

La violence, c'est aussi celle que l'école produit elle-même : essentiellement la ségrégation entre et au sein des établissements, mais aussi le fossé culturel et social qui se creuse entre les jeunes des milieux populaires et l'Ecole.

De nombreux exemples démontrent que l'on peut instaurer un climat serein dans les établissements scolaires pour peu que l'équipe en ait la volonté et que les moyens lui en soient donnés.

Fixer les règles claires qui s'appliquent à tous élèves et adultes, être fermes quant à leur respect, établir une relation de confiance avec les parents et les associer le plus étroitement possible à l'action éducative, savoir écouter, comprendre et respecter sans être laxiste, telles sont les pistes qu'il convient de suivre.

Les comportements violents seront vaincus sur le long terme par l'éducation par la prise de conscience de l'obligation de respecter l'autre et non par la répression aveugle et la mise au banc des accusés de toute la jeunesse.

# Reconnaître l'autorité de la loi et des adultes

Par Christian Janet  
Président de la Fédération PEEP

La prétendue "démission" des parents dans l'éducation de leurs enfants est souvent citée comme une des raisons de la violence scolaire. Elle existe dans certains cas, personne ne songerait à le nier.

Mais, en réalité, on a assisté, en une ou deux générations, à une démission collective de l'ensemble de la société, acquise aux idées libertaires qui ont fleuri après 1968 et qui ont permis à certains d'imposer une pensée unique hors de laquelle il n'y avait point de salut : on est passé du "Tais-toi et obéis" à l'autodiscipline érigée en principe, l'enfant ayant d'abord des droits avant d'avoir des devoirs. Cela a conduit à des excès : la sortie récente de livres dénonçant "l'enfant roi" en est l'illustration.

Plus gênant, cela suscite des interprétations erronées de la loi d'orientation de 1989 qui avait placé, à juste titre, l'enfant au centre du système éducatif, non pas pour qu'il fasse la loi, mais tout simplement pour que son intérêt soit considéré en priorité par rapport à d'autres intérêts au sein du système éducatif.

Il y a peu, parler d'autorité et de discipline passait pour réactionnaire. Qui ne se souvient du tollé provoqué dans certains milieux par J.P. Chevènement lorsqu'il s'est emparé du problème en tant que Ministre de l'Intérieur et qu'il a voulu à côté du volet "prévention", indispensable, introduire des mesures spécifiques "répressives" contre les "sauvageons" qui empoisonnent non seulement la vie des établissements scolaires, mais plus généralement celle de beaucoup de quartiers.

Aujourd'hui, la société est contrainte de réapprendre à prononcer sans frissons d'effroi les mots d'autorité, de devoir, de discipline. Pourtant, les enfants n'ont-ils pas besoin, pour grandir, de reconnaître au-dessus d'eux l'autorité de la loi et des adultes qui la font respecter ?

L'expérience montre que chaque fois qu'un véritable partenariat existe entre l'équipe éducative, les partenaires extérieurs et les parents, l'école parvient à lutter contre la violence. Tous les adultes doivent collaborer pour pouvoir offrir une structure d'éducation cohérente, pour présenter un "front uni", qui n'exclut pas le dialogue avec les jeunes, bien au contraire, mais qui leur indique clairement les limites à ne pas franchir.

Il faut aujourd'hui conforter les lieux où parents, enseignants, conseillers principaux d'éducation, représentants des services sociaux, de la police, de la justice, puissent se rencontrer de manière régulière et dialoguer pour finalement parler d'une même voix et renouer les fils rompus. De tels lieux existent aujourd'hui au sein des établissements. Encore faut-il qu'il y ait, sans réticence des uns ou des autres, une véritable volonté de les faire vivre.

## Liens généraux

Sélection : François Jarraud

### 1- Directives officielles

#### **Le site ministériel**

Le site ministériel consacré à la violence présente les plans anti-violence engagés par le ministère depuis 1997 ainsi que les colloques consacrés au sujet. Il signale de nombreux sites extérieurs contribuant au plan. Le site date du ministère Lang.

<http://www.education.gouv.fr/prevention/violence/default.htm>

#### **Le dossier de presse d'octobre 2002**

Il précise les orientations du nouveau gouvernement et le contenu du plan ministériel. Il met en avant un ensemble de mesures dont le développement de contrats et de chartes, la lutte contre le décrochage, le renforcement des règlements intérieurs et des sanctions pour renforcer le poids de l'autorité, des mesures de formation et d'accompagnement spécifiques, la mise en place de structures d'accompagnement.

<http://www.education.gouv.fr/presse/2002/violencedp.htm>

<http://www.education.gouv.fr/discours/2002/ferry.htm>

#### **Apprendre sans violence**

Sur EduScol, une brochure, destinée aux enseignants, qui regroupe des analyse 49 expériences innovantes pour réapprendre les règles, prévenir, faire de la médiation. Un tour d'horizon des pratiques anti-violence où puiser des idées.

[http://www.eduscol.education.fr/D0093/r\\_violence.htm](http://www.eduscol.education.fr/D0093/r_violence.htm)

#### **Le guide Apprendre sans violence**

En 1998, le ministère a publié un guide de lutte contre la violence destiné aux équipes éducatives.

<http://www.education.gouv.fr/bo/1998/hs11/guide.pdf>

#### **Circulaire du 2 octobre 1998**

Elle concerne relative la lutte contre la violence en milieu scolaire et le renforcement des partenariats :

<http://www.admi.net/jo/19981011/MENE9802137C.html>

#### **Les actes de violence à l'école**

Un numéro des Notes d'information du ministère de l'éducation nationale chiffre le nombre d'actes de violence à l'école en 2001-2002. (mai 2002)

<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/ni0223.pdf>

#### **Ce que dit la loi**

Le site officiel "Droits des jeunes" rappelle de façon claire et compréhensible par les jeunes les textes réglementaires sur la violence scolaire ainsi que les sanctions. Les liens ci-dessous concernent les jeunes de 13 à 16 ans

[http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/site/guide2.php3?ID=2\\_en\\_2&STYLE=ALEX](http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/site/guide2.php3?ID=2_en_2&STYLE=ALEX)

et les plus de 16 ans

[http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/site/guide2.php3?ID=1\\_en\\_1.8&STYLE=ALEX](http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/site/guide2.php3?ID=1_en_1.8&STYLE=ALEX)

### **La délinquance des mineurs**

L'excellent rapport du Sénat (été 2002) : des chiffres mais aussi les analyses d'experts (en fin de rapport).

<http://www.senat.fr/rap/r01-340-1/r01-340-1.html>

<http://www.senat.fr/rap/r01-340-2/r01-340-2.html>

## **2- Sites généraux**

### **L'observatoire européen de la violence scolaire**

Fondé en 1998, il étudie le phénomène de la violence scolaire et la violence urbaine.

<http://www.obsviolence.pratique.fr/>

### **L'INRP**

L'Institut national de recherche pédagogique met en ligne un site spécialisé sur la violence scolaire et la prévention. Il propose d'abord des descriptions d'actions et de pratiques éducatives mises en oeuvre en ZEP. Elles sont complétées de réflexions théoriques sur les pratiques pédagogiques. Une bibliographie thématique complète ce site. [Merci à Michel Clément pour cette information]

<http://www.inrp.fr/zep/partheme/vie.htm>

### **La thèse de Daniel Thin**

Sur le site de l'INRP, on mentionnera particulièrement la thèse de Daniel Thin (texte complet sur le site INRP) (1999) qui a étudié le "désordre" scolaire dans deux collèges populaires. D. Thin décrit les comportements des collégiens pour perturber l'ordre scolaire ainsi que les stratégies mises en place par les enseignants. Un regard, des analyses, une réflexion sur la socialisation que tout enseignant devrait lire.

<http://www.inrp.fr/zep/relais/relpdf/desordre.pdf>

### **Le site de François Muller**

François Muller propose une bibliographie et webographie commentée et classée sur le sujet. Elle comporte des données statistiques, renvoie à des rapports internes (ainsi les notes des CPE de Poitiers). Une bonne façon d'amorcer son information et sa réflexion sur le sujet.

<http://francois.muller.free.fr/diversifier/violence.htm>

### **Le site de France 5**

France 5 propose des liens nombreux, une bibliographie ainsi que des extraits vidéos d'émissions consacrées à la violence scolaire. Le site devrait s'épaissir de témoignages dans les semaines à venir.

<http://www.france5.fr/education/civique/W00160/2/72521.cfm>

### **L'académie de Créteil**

L'académie dispose de son site spécialisé qui propose des liens vers de la documentation générale ou spécifique à l'académie.

[http://www.ac-creteil.fr/zeprep/violence\\_somm.html](http://www.ac-creteil.fr/zeprep/violence_somm.html)

### **DEI France**

Droits de l'Enfant International-France réfléchit sur la délinquance juvénile et les réponses proposées par les pouvoirs publics. Quelques thèmes de la dernière Journée animée par Jean Pierre Rosenczveig : l'état des lieux de la délinquance et un relevé des différentes actions de prévention possibles par L. Mucchielli, sociologue; une réflexion sur le sens de l'éducation par L. Ott, enseignant militant en opposition à une éducation qui serait réduite à un ensemble de rappels à la règle, oublieuse de l'épanouissement de l'enfant,

complétée par l'intervention de B. Defrance, professeur de philosophie, prenant position pour un autre rapport à la violence juvénile qu'il ne s'agit pas de nier : il faut, dit-il, aider le jeune à utiliser cette violence dans un projet qu'il choisit en apprentissage de sa propre liberté. On trouvera sur le site de DEI France de nombreux documents, dont une réflexion, en animation PowerPoint, de Pierre Rosenczveig sur la loi Perben et la délinquance des mineurs.

<http://www.globenet.org/enfant/>

### **Relations inter ethniques et violence scolaire**

Des actes publiés par le CDDP de l'Ardèche en 1998

<http://www.ac-grenoble.fr/crdp/cddp07/pedagogie/actes%20violence.htm>

### **La politique européenne**

Le site de la commission européenne présente les actions en cours.

<http://europa.eu.int/comm/education/violence/home.html>

### **Aux Etats-Unis**

Rapport fédéral (en anglais) de décembre 2000 sur la violence scolaire.

<http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/abstract/iscs00.htm>

### **En Espagne**

Prévention de la violence, un site officiel (merci à J.C. Ocana pour cette information)

[http://www.cnice.mecd.es/recursos2/convivencia\\_escolar/](http://www.cnice.mecd.es/recursos2/convivencia_escolar/)

## **3- Bibliographie**

### **INRP**

La bibliographie classée par thème. Elle couvre aussi bien les causes, la perception par les enseignants, la dimension ethnique que les actions de lutte contre la violence. Une base d'information unique.

<http://www.inrp.fr/zep/partheme/biblio/vie.htm>

### **La bibliographie de l'OEVS**

Une sélection d'ouvrages (accompagnés de leur résumé), d'articles et de rapports par l'Observatoire européen de la violence scolaire.

<http://www.obsviolence.u-bordeaux2.fr/documentation/>

### **Le dossier du Monde**

<http://www.lemonde.fr/dossier/0,5987,3264-5323--,00.html>

### **CRDP du Cantal**

Un recensement d'articles et d'ouvrages qui date un peu.

<http://crdp.ac-clermont.fr/cddp15/violenc/accviolenc.htm>

### **L'ouvrage de C. Carra et D. Fiaggianelli**

Il regroupe d'excellents articles qui font le tour du sujet : ampleur et nature du phénomène, causes, effets, politiques.

Cécile Carra et Daniel Faggianelli, Ecole et violences, Problèmes politiques et sociaux n°881, La Documentation française, Paris, 2002.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/0802170881/>

## **4- Un film**

### **Risque social majeur**

Ce film réalisé par Pierre Rostaing, professeur de philosophie, avec des élèves, dans le cadre des TPE, est un hommage à deux jeunes victimes du "risque social majeur". Il s'agit d'un essai sur les fondements de la violence, dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire associant philosophie, lettres, langues. Une expérience remarquable, que l'on peut découvrir sur le site de Grenoble.

<http://www.ac-grenoble.fr/CARMI-Pedagogie/RisqueSocialMajeur.htm>

## **5- Des sites pour les élèves**

### **Primaire : Passeport pour le pays de prudence**

Une brochure utilisée dans les écoles primaires pour prévenir les maltraitances et les violences sexuelles (1997).

<http://www.education.gouv.fr/syst/passeport.htm>

### **Lycée : Le manuel lycéen de la région Ile-de-France**

Il sensibilise les lycéens et leur indique les conduites à tenir face aux violences.

[http://tridf.vtech.fr/data/inf/Doc4807\\_1.pdf](http://tridf.vtech.fr/data/inf/Doc4807_1.pdf)

### **Collège : Parlons-en**

Ce site canadien s'adresse aux enfants et adolescents. Il leur propose, en utilisant un jeu de rôles, d'apprendre les bons comportements face aux différentes formes de l'intimidation à l'école. Le texte s'adapte à l'âge du visiteur. Une initiative intéressante qui s'adresse cette fois-ci également aux collégiens.

<http://www.parlonsen.com/>

### **Ce que dit la loi**

Le site officiel "Droits des jeunes" rappelle de façon claire et compréhensible par les jeunes les textes réglementaires sur la violence scolaire ainsi que les sanctions. Les liens ci-dessous concernent les jeunes de 13 à 16 ans

[http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/site/guide2.php3?ID=2\\_en\\_2&STYLE=ALEX](http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/site/guide2.php3?ID=2_en_2&STYLE=ALEX)

et les plus de 16 ans

[http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/site/guide2.php3?ID=1\\_en\\_1.8&STYLE=ALEX](http://www.droitsdesjeunes.gouv.fr/site/guide2.php3?ID=1_en_1.8&STYLE=ALEX)

## Education civique

Sélection : François Jarraud

### **Le site des clionautes**

Ce site fédératif des professeurs d'histoire-géographie, propose de nombreux liens pour travailler avec les élèves sur le thème de la violence et de l'incivilité.

<http://www.clionautes.org/profs/fjarraud/ecjs/incivilite.htm>

[http://www.clionautes.org/profs/fjarraud/ecjs/ecjs\\_20.htm](http://www.clionautes.org/profs/fjarraud/ecjs/ecjs_20.htm)

### **A Lyon**

Sur le site académique de Lyon, plusieurs fiches abordent le thème de la violence et de l'incivilité pour amener les élèves à débattre des solutions.

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ecjs/ecjs2.html>

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/ses/ecjs/def-incivilite-fp.html>

### **A Bordeaux**

Dans l'académie de Bordeaux, un questionnaire et de nombreux liens à propos de la violence scolaire. Avec les résultats de l'enquête :

<http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/Wlerick/ecjsviolenceecole.htm>

<http://www.ac-bordeaux.fr/Etablissement/Wlerick/Liensviolenceecole.htm>

### **A Grenoble**

Une séquence de M. Cusin sur la violence scolaire

<http://www.ac-grenoble.fr/ecjs/ecjs1/cusin-prog-seconde.htm>

### **La délinquance en question à la Journée de DEI France**

Droits de l'Enfant International-France en prise avec l'actualité nous a offert de quoi alimenter notre réflexion sur la délinquance juvénile et les réponses proposées par les pouvoirs publics. Quelques thèmes de la journée animée par Jean Pierre Rosenczveig : l'état des lieux de la délinquance et un relevé des différentes actions de prévention possibles par L. Mucchielli, sociologue; une réflexion sur le sens de l'éducation par L. Ott, enseignant militant en opposition à une éducation qui serait réduite à un ensemble de rappels à la règle, oublieuse de l'épanouissement de l'enfant, complétée par l'intervention de B. Defrance, professeur de philosophie, prenant position pour un autre rapport à la violence juvénile qu'il ne s'agit pas de nier : il faut, dit-il, aider le jeune à utiliser cette violence dans un projet qu'il choisit en apprentissage de sa propre liberté. On trouvera sur le site de DEI France de nombreux documents, dont une réflexion, en animation PowerPoint, de Pierre Rosenczveig sur la loi Perben et la délinquance des mineurs.

<http://www.globenet.org/enfant/>

## Sciences économiques et sociales

Sélection : Claude Bordes

### Bibliographie

<http://www.france5.fr/education/civique/W00160/2/72524.cfm>

### La violence scolaire, réalité ou fantasme ?

Une "priorité absolue" devenue "question politique à part entière" :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-260818-,00.html>

L'école ne brûle pas, par Laurent Mucchielli :

<http://www.monde-diplomatique.fr/2002/02/MUCCHIELLI/16105>

Qu'en est-il réellement de la violence des jeunes ? Sebastian Roché, Lien Social, numéro 564 15 février 2001 :

<http://www.lien-social.com/archives/dossiers2001/561a570/564-2.htm>

### Témoignages

Céline, Hervé et Emmanuel : de jeunes enseignants regroupés pour déjouer l'isolement :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-260817-,00.html>

Dans un collège de Noisy-le-Grand : "Le plus grave c'est que certains cours sont volontairement sabotés " :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-255702-,00.html>

Au lycée Blaise-Cendrars de Sevran, le désespoir des enseignants après un incendie criminel :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-146313-,00.html>

"Certains jours, pour surveiller la sortie des classes, les permanences et la cour, nous n'avons qu'un surveillant" :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-146241-,00.html>

### Les chiffres

Les chiffres de la violence scolaire : mythes et réalités (rapport de l'Académie des sciences morales et politiques), mars 1999 :

<http://www.drmcc.org/html/archives/articles/dupaquier/sommaire.html>

Un nouveau logiciel permet de mieux évaluer les violences scolaires :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-255700-,00.html>

Le premier recensement national relativise les violences scolaires :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-260816-,00.html>

La lutte contre le racket à l'école se heurte à la loi du silence :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3226--266815-,00.html>

Les chiffres "encourageants" de la violence scolaire :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3226--260738-,00.html>

### Eléments de Diagnostic

Une étude démonte un à un les mécanismes de la violence des mineurs :

[http://www.lemonde.fr/imprimer\\_article\\_ref/0,5987,3209--267446,00.html](http://www.lemonde.fr/imprimer_article_ref/0,5987,3209--267446,00.html)

La constitution de classes de "mauvais élèves" alimente la violence au collège :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-144262-,00.html>

Le point de vue de Bernard DeFrance :

<http://www.bernard-defrance.net/artic/index.php>

L'ennui à l'école, l'une des causes de la violence scolaire :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3226--305233-,00.html>

## **Lutter contre la violence à l'école**

Le plan anti-violence :

<http://www.education.gouv.fr/prevention/violence/plan.htm>

Le cadre juridique :

<http://www.education.gouv.fr/prevention/violence/cadreja.htm>

La campagne "Le respect, ça change l'école" :

<http://www.education.gouv.fr/dossier/respect/default.htm>

Les témoignages de Brahim Asloum et Lââm :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-233260-,00.html>

Les élèves sont conviés à être les "premiers acteurs" de la lutte contre les violences :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-201006-,00.html>

Manuel lycéen contre la violence à l'école :

[http://www.iledefrance.fr/data/inf/Doc4807\\_1.pdf](http://www.iledefrance.fr/data/inf/Doc4807_1.pdf)

Vidéos de la 5 :

<http://www.france5.fr/education/civique/W00160/2/72526.cfm>

Actes du séminaire interacadémique "Prévention de la violence et accompagnement des établissements" - Paris les 5 et 6 décembre 2001 :

[http://www.eduscol.education.fr/D0033/violence\\_acte.html](http://www.eduscol.education.fr/D0033/violence_acte.html)

Comment agir efficacement contre la violence scolaire? - Martine Le Guen

La violence : son expression particulière en milieu scolaire - Michel Wievorka

La place de l'école dans un système complexe - Henry Egéa

Une politique d'aide aux établissements pour la prévention de la violence : l'académie de Créteil - André Lespagnol

Autonomie et accompagnement de l'établissement au service d'une culture de la prévention - Table ronde

Ateliers 1 à 6 : perception et vécu de la violence

Ateliers 7 à 12 : l'accompagnement des établissements

Dossier Stop violence !, exemples d'actions innovantes :

[http://www.eduscol.education.fr/D0093/acc\\_violence.htm](http://www.eduscol.education.fr/D0093/acc_violence.htm)

Dans l'académie de Versailles, une structure d'aide écoute et conseille les établissements en crise :

<http://www.lemonde.fr/article/0,5987,3264-5323-255703-,00.html>

Relations d'expériences de terrain (en France et à l'étranger) :

<http://www.espace.cfwb.be/cge/CGEurope/index2.html>

Sur la Délinquance des mineurs, en général : cf. le remarquable rapport du Sénat (juil. 2002) :

<http://www.senat.fr/rap/r01-340-1/r01-340-1.html>

<http://www.senat.fr/rap/r01-340-2/r01-340-2.html>

## Violence

<http://europa.eu.int/comm/education/violence/home.html>

<http://www.peerspros.org/index2.htm>

<http://www.antibullying.net/>

## Allemand

Sélection : Katrin Goldman

### Que font nos voisins pour lutter contre la violence dans le milieu scolaire ?

#### Interview de Edelgard Bulmahn

Bundesministerin für Bildung und Forschung - l'interview est disponible sous forme de texte et real audio, réalisée par Deutschlandradio

<http://www.dradio.de/cgi-bin/es/neu-interview/2053.html>

#### Kampagne "Bleib cool - ohne Gewalt"

Une action menée l'année dernière par la croix rouge allemande. Pour connaître le contenu et les moments forts:

<http://www.drk.de/jrk/gewalt/allgemein/index.html>

Il est possible de télécharger des documents de travail (Arbeitshilfe) ou de commander une brochure (contre remboursement des frais d'envoi)

<http://www.drk.de/jrk/gewalt/materialien/arbeitshilfe/index.html>

#### Krisenmanagement in der Schule

Compte rendu d'une conférence tenue à la Bundeskonferenz für Schulpsychologie (10/00)

<http://www.lbsp.de/themen/krisenintervention.htm>

#### Gewalt-Prävention in der Schule

Conférence de Dr. Helmut Wehr, 1996

<http://www.ph-heidelberg.de/org/phb/gewpraev.htm>

#### Article: Günther Beckstein (CSU) will Verbot von Killerspielen

Der bayerische Innenminister Günther Beckstein (CSU) verlangt ein möglichst schnelles Verbot von Gewaltvideos und Killerspielen. Nach der Bluttat von Erfurt dürfe die Bundesregierung das Thema nicht weiter hinausschieben, sagte Beckstein in einem dpa-Gespräch in München.

<http://www.heise.de/newsticker/data/cp-04.05.02-008/>

#### Article: Bundesinnenminister Schily zu den Konsequenzen von Erfurt

Bundesinnenminister Otto Schily sagte in der Süddeutschen Zeitung vom 30. April 2002, er wolle ein parteiübergreifendes Bündnis gegen Gewalt. Außerdem äußerte er seine Vorstellungen zur Verschärfung des Waffenrechts.

[http://www.bundesregierung.de/top/dokumente/Rede/ix\\_78388.htm?template=single&id=78388\\_1499&script=1&ixepf=78388\\_1499](http://www.bundesregierung.de/top/dokumente/Rede/ix_78388.htm?template=single&id=78388_1499&script=1&ixepf=78388_1499)

#### Pages du Hessisches Kultusministerium: Verantwortung statt Gewalt

Diese Internet-Seiten informieren über Schulprojekte des Netzwerkes zur Gewaltprävention und Verantwortungsübernahme in den Bundesländern

<http://www.kultusministerium.hessen.de/default.asp>

#### Kino gegen Gewalt

regroupement de films internationaux qui traitent de la violence. "Filme zum Diskutieren", trois classements (national-socialisme, racisme, violence des jeunes).

Pour chacun des films regroupés sous la liste "A", un document pédagogique (Filmheft)

est téléchargeable sous format .pdf!

<http://www.kino-gegen-gewalt.de/>

### **Visionary - projet européen contre la violence**

VISIONARY ist ein europäisches Kooperationsprojekt zum Thema "Gewaltprävention in der Schule", das sich vor allem an Lehrer, Eltern, Experten und Schüler richtet. In unserer Linksammlung haben wir umfangreiches Material zu Projekten, Hilfsangeboten, Materialien für den Unterricht, Adressen, Broschüren u.v.m. zusammengestellt.

<http://www.gewalt-in-der-schule.info/>

### **Liste de liens du site Lehrer-online**

<http://www.lehrer-online.de/>

## Anglais

Sélection : Christine Reymond

### Bullying

Bullying est un concept répandu dans les pays anglo-saxon. Il se base sur le mot "bully" qui désigne toute personne qui en persécute une autre, souvent plus faible et plus vulnérable que lui. Il sera employé pour désigner l'enfant de 2 ans qui griffe et mord ses camarades, ou bien l'adolescent qui persécute un camarade parce qu'il est différent, mais aussi pour parler des hooligans lors des matches de football.

Et si on y réfléchit, on ne trouve pas de mot qui recouvre ce concept en français, alors que l'on dispose d'un beau choix de mots pour désigner la victime : souffre douleur, bouc émissaire, etc. Et cette différence de centration a sûrement des répercussions sur la façon d'envisager le problème....

Si l'on cherche un livre sur le sujet, c'est indiscutablement "Lord of the Flies" de William Golding. le texte n'est pas en ligne, mais voici des suggestions d'exploitation:

Teacher Cyberguide :

<http://www.sdcoe.k12.ca.us/score/lord/lordtg.html>

A webquest on the book:

<http://www.longwood.k12.ny.us/lhs/teach/webq/lmasterjohnlord/>

A study Guide, with a description of all the characters:

<http://www.bellmore-merrick.k12.ny.us/lord.html>

et une reflexion de niveau universitaire:

<http://www.hotchkiss.k12.co.us/HHS/nobelnov/golding.htm>

Si vous souhaitez explorer ce concept à travers les pays anglo-saxons, voici quelques adresses:

#### USA

The Center for Prevention of School Violence, en rapport avec le ministère de la justice et du traitement de la délinquance juvénile

<http://www.ncsu.edu/cpsv/>

Le site perso d'une prof, qui s'est penchée sur le problème:

<http://hometown.aol.com/kthynoll/advice.htm>

ERIC, le célèbre site de ressources pour l'éducation. Une banque de textes et d'articles sur le sujet : <http://ericps.ed.uiuc.edu/eece/pubs/digests/1997/banks97.html>

#### CANADA

Voici un site canadien sur bullying, celui qui me parait traiter le mieux le problème. Vous y trouverez des récits de victimes, des conseils et des reflexions qui permettront de discuter du problème en classe:

<http://www.bullybeware.com/>

A School-Based Anti-Violence Program (Autre site du même genre pour l'Ontario)

Bullying Information for Parents and Teachers is an excellent resource. Includes causes

and consequences of bullying, classroom suggestions, advice for parents, gender differences in bullying, current bullying research, etc. Site material is excerpted from A.S.A.P.: A School-Based Anti-Violence Program. Site sponsored by the London Family Court Clinic in Ontario, Canada.

<http://www.lfcc.on.ca/bully.htm>

Bullying.Org

Where You Are Not Alone offers stories, drawings, and poems by victims of bullying. Includes media coverage of bullying, educational resources, and related web sites. Project of William Belsey for IEARN-Canada.

<http://www.bullying.org/>

UK

antibullying in Scotland:

<http://www.antibullying.net/overview.htm>

<http://www.scrc.ac.uk/bully/index.html>

Pour le Lincolnshire

<http://www.antibully.org.uk/>

A European project lead by Goldsmith College in London, including colleagues from Italy, Spain and Portugal:

<http://www.gold.ac.uk/tmr/>

NEW ZEALAND

<http://www.nobully.org.nz/> (site des télécom et de la police...)

<http://www.police.govt.nz/service/yes/nobully/competition.html>

AUSTRALIA

des articles universitaires

<http://www.aic.gov.au/conferences/children/program.html>

## **Bowling for Columbine**

The film was released in France in October and will soon come out in video format. You certainly have read and heard a lot about it, but do see it before you show it to your students, because it is not only about what happened in Columbine school, but rather a more general reflection about arm violence in the US. As the article in the Guardian say:

" It is a topical and, for Cannes, explicitly radical political film linking what Moore calls the "paranoid mentality" of Americans who love guns to the violent nature of postwar US foreign policy."

So make sure before you study it in class that it will not impair the image your students have of the US, and that you will find something positive to counter-balance the negative image of Americans as "a nation of gun nuts or just nuts" (Moore's own words!).

Our aim as English teachers is not to make our students anti-American, there is too much of it already in the media!

Here are some articles about the film:

the Guardian :

<http://film.guardian.co.uk/cannes2002/story/0,11895,716923,00.html>

La plume noire (l'article n'est qu'en anglais) :

<http://www.plume-noire.com/movies/reviews/bowlingforcolumbine.html>

Indiewire (independent films) :

[http://www.indiewire.com/film/reviews/rev\\_02Cannes\\_020522\\_Bowl.html](http://www.indiewire.com/film/reviews/rev_02Cannes_020522_Bowl.html)

An interview with Mike Moore and videos :

<http://www.abc.net.au/arts/film/stories/s654932.htm>

Official website of the film with the trailers in all formats:

<http://www.bowlingforcolumbine.com/>

Clips and soundtracks

<http://www.bowlingforcolumbine.com/media/links.php>

photos and articles :

[http://dir.yahoo.com/Entertainment/Movies\\_and\\_Film/Titles/Documentary/Society\\_and\\_Culture/Social\\_Issues/Bowling\\_for\\_Columbine/](http://dir.yahoo.com/Entertainment/Movies_and_Film/Titles/Documentary/Society_and_Culture/Social_Issues/Bowling_for_Columbine/)

Denver Post, with this statement from Marilyn Manson : ""Keep people afraid and they consume," the rocker Marilyn Manson tells Moore backstage at a Denver concert."

<http://www.denverpost.com/Stories/0,1413,36%7E54%7E832006%7E,00.html>

A short synopsis :

<http://www.rottentomatoes.com/m/BowlingforColumbine-1117183/about.php>

And Mike Moore's website (Alain Krizic on e-teach advises you to see

"Operation oily Residue - war is fun when you know you won't die" with embedded links to many news articles about Bush and Irak:

<http://www.michaelmoore.com/>

Why the title?

"The title of the Michael Moore film, "Bowling for Columbine," refers to the bowling class that teen gunmen Eric Harris and Dylan Klebold took not long before the shootings "

<http://www.jointogether.org/gv/news/summaries/reader/0,2061,550719,00.html>

you can also understand it from the trailer on

<http://www.bowlingforcolumbine.com/>

As for Columbine, it is of course the name of a school where shootings took place, but it is also the name of a very nice and peaceful flower ("une ancolie" en français).

Faces Behind the Guns (Grades to 6-8, 9-12) (from Annie Gwynn on e-teach)

A Civics Lesson Exploring Who Owns Guns and Why After recent months in which acts of violence by individuals with guns have filled the news, students look at another angle of the issue. In this lesson, they use the New York Times article profiling ordinary citizens who legally own guns as the basis of a role-playing exercise in which they explore the types of people who own firearms and their personal reasons for doing so. (Monday, September 13, 1999)

<http://www.nytimes.com/learning/teachers/lessons/19990913monday.html?searchp>

On Infonews :

you will find the pages I built as the Columbine massacre happened. There is a page for teachers, with links and website interesting to use in class.

<http://perso.wanadoo.fr/infonews/themes/violenceinschools.htm>

don't miss the link to the page Alain Novak designed at the same moment:

<http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/anglais/violence/littleton.htm>

And then your students from upper secondary school or older can use the page of links to visit and build their own report and opinion:

<http://perso.wanadoo.fr/infonews/themes/violencepupils.htm>

## **Surveys and polls**

Survey: Schools Vulnerable to Terror

From The Baltimore Sun: October 7.

A text that could be used to complement the work you will do around the film "Bowling for

Columbine"

<http://www.you-click.net/GoNow/a15864a65438a131725449a1>

<http://www.sunspot.net/news/nationworld/nation/wire/sns-ap-schools-terrorism1007oct07.story>

Poll on Violence in the Classroom

<http://www.etni.org.il/>

### **Violence and non-violence (by Jean Sahai)**

Voici quelques autres sites, sélectionnés par Jean Sahai, notre collègue de Guadeloupe:

Violence entre nations

La Federation of American Scientists qui met en garde contre l'escalade de la violence

<http://www.fas.org/>

Stockholm International Peace Research Institute

<http://www.sipri.se/>

Research on questions of conflict and cooperation of importance for international peace and security, with the aim of contributing to an understanding of the conditions for peaceful solutions of international conflicts and for a stable peace.

Tout commence à la maison !

Practicing nonviolence in the Home comes first !

<http://www.amit.org.il/learning/english/lessons/lesson15/index.htm>

The school environment crisis - can we cope?

Various different forms of bullying, their causes, and ways to deal with bullying.

[http://www.educationworld.com/a\\_tsl/archives/03-1/lesson002.shtml](http://www.educationworld.com/a_tsl/archives/03-1/lesson002.shtml)

Stéréotypes - faites les voler en éclats !

\* How Tolerant Are Kids in Your School? How unkind words can hurt.

\* Teaching About Tolerance Through Music

\* Everybody Is Unique: Respect for Others' Differences

[http://www.educationworld.com/a\\_lesson/lesson294.shtml](http://www.educationworld.com/a_lesson/lesson294.shtml)

L'ignorance est la cause des conflits - mieux connaître l'autre permet de le respecter

[http://www.educationworld.com/a\\_lesson/lesson252.shtml](http://www.educationworld.com/a_lesson/lesson252.shtml)

February is Black History month in the US

Stop School Violence lesson plans from Israel colleagues

<http://www.amit.org.il/learning/english/lessons/lesson13.htm>

Les artistes et leur influence

How musicians and singers endeavour to relay messages of peace.

How popular songs relate to current issues and themes. Lesson plans.

<http://www.nytimes.com/learning/teachers/lessons/20011005friday.html?pagewan>

Positive discipline

Jane Nelsen's positive solutions site: an Adlerian approach, a nonviolent way of raising children with love and respect at home and at school.

<http://www.positivediscipline.com/>

Einstein, Gandhi, Martin Luther King - leur combat pour l'égalité par l'exemple

Albert Einstein's vision of Peace and War

<http://www.amnh.org/exhibitions/einstein/peace/index.php>

Gandhi's grand daughter continues his work

<http://www.sundaytimes.co.za/2002/04/07/news/durban/ndbn09.asp>

Autres ressources

<http://www.outremer.com/~sharad/agreg/mlk.html>

## **Video games and Crime**

The Scout report from November 15 offers this week a special report about this burning issue : "Video Game Serves as Inspiration for Criminal Activity". This subject can complement this special report about violence in school. Here is first their own comment, and then the links and my comments:

The first link leads to the news story that reports the full details of this recent wave of auto thefts in southeastern Wisconsin. The second site is a report on video games, First Amendment rights, and public policy by Dr. David Walsh of the National Institute on Media and the Family. The third link is to the Video Game Research Site, maintained by Professor John Sherry at Purdue University, which contains several helpful papers on the nature of video game research and the potential effects of long-term exposure to these games. The fourth site is that of the Entertainment Software Rating Board, a self-regulatory body that deals with all facets of the entertainment software industry, and is also responsible for determining which rating any particular game will receive. The fifth link is to a series of special reports written by journalists at the Seattle Post-Intelligencer on violence and video games. The final link is to a prepared statement given by Lee Peeler, the Deputy Director of the Bureau of Consumer Protection, on the marketing of violent entertainment products to children by the video-game, motion picture, and music industries. [KMG]

Teen Car Thief Blames Video Game

A short article which can be used from second year of secondary school upwards. It seems excellent to start a debate in class.

[http://story.news.yahoo.com/news?tmpl=story2&cid=519&ncid=757&e=10&u=/ap/20021114/ap\\_on\\_re\\_us/theft\\_spree](http://story.news.yahoo.com/news?tmpl=story2&cid=519&ncid=757&e=10&u=/ap/20021114/ap_on_re_us/theft_spree)

Video Game Violence and Public Policy

A very interesting report for teachers and advanced students, from the National Institute on Media and the Family, referring to several survey and other reports. For in depth research on the subject.

<http://culturalpolicy.uchicago.edu/conf2001/papers/walsh.html>

Research papers

Eight students research papers on the subject. For teachers and very advanced students.

<http://web.ics.purdue.edu/~sherryj/videogames/papers.htm>

Links to information about video games

Links to Sega and some other websites of game producers and manufacturers.

<http://web.ics.purdue.edu/~sherryj/videogames/links.htm>

Entertainment Software Rating Board

This site is useful when you know the names of the games. just enter it, and you get the rating. Most students, especially boys, play video games a lot. You can send them to the site and discuss the ratings. For example, for Resident Evil, one of the most violent, you get the rating : for mature people (17+) and the comment : "Animated Blood & Gore, Animated Violence, Realistic Blood & Gore"....

<http://www.esrb.org/>

Seattle Post-Intelligencer Special Report: Violence and Video games

A report with several articles, interviews of users of different opinion:

<http://seattlepi.nwsource.com/videogameviolence/>

And a very interesting page of links :

<http://seattlepi.nwsource.com/videogameviolence/linx14.shtml>

Including an article about Columbine:

"The shooters and the shrinks"

The article is illustrated with a gun and a computer keyboard, a good way to start the discussion and brainstorm ideas on the subject

[http://www.salon.com/tech/feature/1999/05/06/game\\_violence/index.html](http://www.salon.com/tech/feature/1999/05/06/game_violence/index.html)

Prepared Statement of the Federal Trade Commission

A draft for an official proposition. Another document to be discuss : could we (or do we...)have the same type of recommendation in France? In Europe? write your own proposition...

<http://www.ftc.gov/os/2002/10/marketing021001.htm>